HORIZON Base bibliographique ORSTOM

MANUEL DE CATALOGAGE ET D'INDEXATION

Version 1.0 (janvier 1988)

ORSTOM. HORIZON. 70/74 route d'Aulnay 93140 BONDY. FRANCE

Introduction

Ce nouveau manuel est destiné à guider le remplissage du nouveau bordereau ORSTOM (janvier 1988).

Si l'ORSTOM a jugé indispensable de modifier son bordereau après plus d'un an d'existence de la base HORIZON, c'est pour pouvoir alimenter, sans reformatage par trop complexe:

- le CIRAD et, via le CIRAD, AGRIS, base de données internationale de la FAO;

- IBISCUS, dont l'ORSTOM est membre fondateur.

Deux autres éléments nous ont guidés:

- la nécessité de faire communiquer la base HORIZON avec les fichiers qui se mettent en place en Afrique (format REDOCAM, REDACI...);

- le souci de se rapprocher au maximum des normes internationales: normes de catalogage bien sûr, mais aussi format d'échange bibliographique (ISO 2709). Ce qui ouvre la possibilité d'autres accès à des bases scientifiques internationales.

Ce nouveau manuel est en apparence plus compliqué que le précédent. Cependant nous sommes persuadés qu'à l'usage, il se révélera d'une utilisation plus aisée et qu'il aura pour effet de diminuer le nombre des erreurs: plus rigoureux, il a pour principe d'"éclater" le contenu de certains champs (Congrès, diplôme...) ce qui simplifie les règles d'écriture.

Alors bon courage ! et n'hésitez pas à nous faire part de vos critiques, remarques et suggestions.

Mode d'emploi

Ce manuel se présente champ par champ, en respectant l'ordre des champs du bordereau; les regroupements de champs (par ex. "SERIE") sont ceux qui figurent sur le bordereau.

Une table des matières se trouve à la fin du manuel: elle vous indiquera à quelle page vous trouverez (entre autres) les explications pour chaque champ, des exemples de remplissage de bordereau, les champs obligatoires, les codes langue et pays...

Quelques règles générales:

1. Tous les champs s'écrivent en écriture "riche" (majuscules/minuscules et caractères accentués), à la seule exception des champs descripteurs;

2. Le séparateur de chaînes de caractères est le "; " (point virgule espace);

3. Les chiffres romains sont à transcrire en chiffres arabes dans tous les cas;

4. On ne met pas de point dans l'écriture des sigles;

4. On se conforme aux règles internationales de dactylographie, en laissant par exemple un espace après chaque ponctuation, chaque fois qu'un champ est rempli en écriture "libre" (NOTE, RES);

5. On se conforme aux règles internationales (et à défaut françaises) de catalogage en cas de doute; au demeurant, ce manuel respecte le plus possible ces règles;

6. On ne met pas de "." (point) en fin de champ, même dans le résumé.

7. Afin de faciliter la saisie, indiquez sur le bordereau les espaces par des triangles et les zéros par des 0 barrés.

<- 8. Encadrer les noms latins par des # (dièses), afin de pouvoir les faire apparaître avec une police de caractères particulière dans les éditions.

Et un rappel ! Le caractère obligatoire d'un champ ne signifie pas qu'il faut le remplir dans tous les cas, mais seulement lorsque vous disposez d'une information permettant de le remplir.

C H A M P S C O T E I N V E N T .

DA — Date de saisie — PUS (OUS)

Champ facultatif. Remplir selon la forme AAMMJJ

Ex: DA: 871130

INV1 — Numéro d'inventaire — PRS

Champ ~~facultatif~~. obligatoire

1.- Le numéro d'inventaire est un numéro séquentiel donné par l'indexeur en fonction du registre d'inventaire manuel ou automatisé. Il doit comporter 5 caractères.

2.- Il est précédé de la ou des 2 lettres d'identification du fonds physique.

Ces lettres sont attribuées par la base HORIZON. La liste en est la suivante:

B	Centre de documentation de Bondy
C	CEDID
CA	Centre de Cayenne
D	Centre de Dakar
F	FDO
FF	Centre de Fort-de-France
I	Antenne ORSTOM auprès de l'IFREMER (Brest)
L	Centre de Lomé
MH	Laboratoire d'Hydrologie de Montpellier
MO	Centre de documentation de Montpellier
MN	Laboratoire de Nutrition de Montpellier
N	Centre de Nouméa
P	UR 104 Pédologie Bondy
T	Télédétection Bondy
TU	Mission de Tunis
W	Centre de Ouagadougou
Y	Mission de Yaoundé
BR	Brazzaville
BG	Bangui
BD	Bobo-D
Ni	Niamey
	Bamako
	(Vanuatu) Port Vila
A -> PAP	Papeete (Polynésie Française)
	Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

3.- Il peut être suivi d'une lettre d'identification d'un fonds spécifique, à la discrétion des bibliothèques.

Ex: INV1: F 23250
INV1: MO 00034
INV1: C 00867; F (fonds spécifique femmes)

4.- Dans le cas d'une monographie comportant plusieurs contributions dépouillées , prendre un premier numéro pour la monographie globale, puis dans la foulée, un numéro d'inventaire par contribution.

NBEX1 Nombre d'exemplaires

Champ facultatif.

Préciser le nombre d'exemplaires existant dans le fonds physique considéré (document signalé en INV1).

Ex: NBEX: 2

COTE1 Cote PRS

Champ facultatif. obligatoire

Remplir la cote selon les règles propres à chaque bibliothèque. Faire précéder celle-ci de la ou des lettres d'identification du fonds (cf. INV1). Il n'y a pas de limitation du nombre de caractères.

Ex: COTE1: B E10KAL /NbEx
COTE1: F A00525
COTE1: MO 068CLASOL/2 ; A 3 A E10KAL/1

INV2 NBEX2 COTE2 Numéro d'inventaire 2, Nbre d'ex. 2, Cote 2

Champs facultatifs.

Ces champs permettent de traiter le cas de documents présents dans 2 fonds physiques différents sur un même site, avec 2 numéros d'inventaire, 2 cotes... Les règles de remplissage sont les mêmes que dans INV1, NBEX1 et COTE1.

Ex: INV1: B 17500
NBEX1: 1 (Bondy)
COTE1: B A3CAL

INV2: F 23234
NBEX2: 2 (FDO Bondy)
COTE2: F A23234

MIC — Existence d'une microfiche — OUD

Champ facultatif.

Ce champ signale l'existence d'une microfiche. Il se remplit par un M. Pour plus de précisions, voir annexe 6.

Ex: MIC: M

TYPE DE DOCUMENT

Trois zones permettent de décrire la nature du document:

- NIVBIB signale les différents "niveaux" du document. Par exemple un chapitre d'ouvrage s'analyse à 2 niveaux: au niveau du chapitre (A) et au niveau de la monographie (M). On cochera donc le nombre de niveaux utilisés, ce qui implique de remplir ensuite les champs correspondants (par exemple AUA: auteurs physiques de niveau A, TITORA: titre français de niveau A, AUM: auteur de la monographie, TIFRAM: titre français de la monographie).

- TYPBIB signale la forme physique du document: monographie (B), article de périodique (J), carte/notice/atlas (G), norme (C) et rapport officiel (R).

- INDBIB concerne à la fois le type de document (défini d'après son contenu) et des éléments de ce contenu: congrès, thèse, rapport d'activité, non conventionnel (en l'occurence multigraphié), encyclopédie, annuaire mais aussi glossaire, tableaux numériques, répertoire, résumés, bibliographie...
Nous y avons ajouté une mention de chargement éventuel de bases extérieures (IBISCUS, AGRIS, ASFA).

Ces trois champs doivent être remplis avec le plus grand soin: ils conditionnent le caractère obligatoire et facultatif de certains champs du bordereau; ils sont destinés à servir de base à un programme de saisie assistée; ils permettent de charger des références ORSTOM dans AGRIS, ASFA et IBISCUS.

NIVBIB — Niveau bibliographique — PUS (PRD)

Il s'agit d'un champ obligatoire dans tous les cas. On peut cocher plusieurs positions.

Il sert à identifier les niveaux d'analyse de l'unité documentaire que l'on a en main, en tenant compte d'éventuel(s) document(s) générique(s).

Les lettres A et S ne peuvent jamais être cochés seules.

NWBB

- M = L'unité documentaire forme une unité à part entière même si elle a plusieurs volumes ou si elle fait partie d'une suite de publications.

  Ex: une monographie, un rapport, une thèse, une brochure, une carte et sa notice..., un volume d'une encyclopédie, un fascicule de flore...

- A = L'unité documentaire fait partie d'une entité plus grande.

  Ex: chapitre d'un livre, article de périodique, communication à un congrès...

- S = L'unité documentaire est une publication périodique ou en série, ou un numéro de cette publication.

  Ex: périodiques (revues, journaux), collections d'éditeur...

Exemples de remplissage:

- Monographie:	M
- Chapitre d'une monographie:	MA
- Article de périodique:	AS
- Un chapitre dans un ouvrage d'une collection:	MAS
- Numéro spécial thématique de périodique:	AS (et J en TYPBIB)

Rappel: On coche autant de positions que de niveaux, en remontant de l'unité documentaire vers les niveaux plus génériques. Chaque niveau coché oblige à renseigner certains champs corrrespondant à ce niveau.

1- Ouvrage ds sa totalité
2- Chap. ou partie au sein d'1 ouvrage
3- Article de périodique (ou n° thématique/ global)
4- Monographie au sein d'1 série ou d'1 collection
5- Chap. ou partie d'1 série ou d'1 collect
6- Dépouillt d'1 n° de périodique thématique

vez coché M, vous devez remplir
AUM AMM AFM TITORM TIFRAM TITANM
vez de quoi les rem-
rellement).
vez coché AM, vous devez remplir
de niveau A (AUA AMA AFA TITORA
ANA) et ceux de niveau M corres-
document générique (AUM AMM AFM
RAM TITANM).

TYPBIB — Forme physique du document — PUD

Il s'agit d'un champ obligatoire, mais non-répétitif (une seule position doit être cochée).

Il caractérise la forme physique de l'unité documentaire analysée.

-B = Monographie: toute entité documentaire monographique "isolée" ou appartenant à une collection ou à une série monographique.

Ex: Etudes épidémiologiques sur la rouille de l'arachide en Côte d'Ivoire dans la collection "Etudes et Thèses"

- J = Unités documentaires extraites d'une publication en série sauf de collections monographiques. Comprend les numéros spéciaux des périodiques, ainsi que les articles extraits de ces numéros spéciaux.

Ex: Un article des Cahiers des Sciences Humaines
Un numéro spécial de Pour la Science "L'Informatique du Futur"

- C = Unités documentaire se présentant comme une norme.

Ex: Norme AFNOR NF Z 44-061 (Catalogues d'auteurs et d'anonymes/Choix des vedettes)

- R = Unité documentaire se présentant comme un rapport officiel, y compris les rapports dans le cadre d'une convention, à condition qu'ils soient édités; ces documents sont le plus souvent numérotés et/ou classifiés.

Ex: Rapport FAO TCP/CMR/4507
Rapport de convention ORSTOM/UMSA 87/40

(dans ce cas mettre le numéro dans NOBRA)

- G = Unité documentaire se présentant comme une carte, une notice de carte ou un atlas.

Ex: Carte structurale des Andes septentrionales de Bolivie et sa notice (ORSTOM)

INDBIB — Type de document et éléments du contenu — OUS

Il s'agit d'un champ facultatif et répétitif (on peut cocher plusieurs positions).

↳ Comme ND ≠ ; a pas ORD

Il s'agit de compléter la description de l'unité documentaire, en signalant certains éléments du contenu (bibliographie, cartes, glossaire...), mais aussi certains types de document (thèse, actes de congrès, annuaire, encyclopédie, rapport d'activité, multigraphié). Son contenu est donc quelque peu hétéroclite.

- K = Actes de congrès, compte-rendu de réunion, contribution à un congrès (quand celle-ci constitue l'unité documentaire).

- L = Glossaire figurant de manière importante dans l'unité documentaire ou dictionnaire ou encyclopédie (celle-ci constitue alors l'unité documentaire).

- Q = Répertoire figurant de manière importante dans l'unité documentaire ou annuaire (celui-ci constitue alors l'unité documentaire).

- N = Tableaux numériques ou graphiques figurant de manière importante dans l'unité documentaire.

- U = Documents écrits en vue de l'obtention d'un diplôme (thèse, maîtrise...), y compris quand le document est édité.

- E = L'unité documentaire comporte une partie importante de résumés. Eventuellement l'unité documentaire est un résumé.

- Z = Présence d'une bibliographie importante dans l'unité documentaire; l'unité documentaire est elle-même une bibliographie.

- R = Présence d'une synthèse bibliographique importante dans l'unité documentaire; l'unité documentaire est elle-même une synthèse bibliographique.

- Y = Présence de cartes de manière importante dans l'unité documentaire. Attention ! Une carte doit posséder une échelle et une orientation. A entourer obligatoirement si G est coché en TYPBIB sauf lorsqu'il s'agit d'une notice seule.

- O = Présence d'un important rapport d'activité dans l'unité documentaire; l'unité documentaire est elle-même un rapport d'activité ou un rapport annuel.

- V = L'unité documentaire est "non conventionnelle"; en l'occurence il s'agit en général de multigraphiés.

- I = L'unité documentaire est destinée à alimenter IBISCUS.

- A = L'unité documentaire est destinée à alimenter AGRIS.

- AS = L'unité documentaire est destinée à alimenter ASFA.

Le cochage de chacune de ces positions va rendre obligatoire le remplissage de certains champs (cf. p. 13).

EXEMPLES DE REMPLISSAGE DES CHAMPS NIVBIB, TYPBIB ET INDBIB

- Monographie.....M/B
- Monographie appartenant à une collection.....MS/B
- Atlas.....M/G
- Dictionnaire.....M/B/L
- Annuaire.....M/B/Q
- Rapport multigraphié.....M/B/V
- Article de périodique.....AS/J
- Numéro spécial de périodique.....AS/J
- Chapitre de monographie.....MA/B
- Bibliographie monographique.....M/B/Z
- Document comportant une importante bibliographie.....M/B/Z ou AS/J/Z
- Etude bibliographique critique.....M/B/R
- Actes de congrès (monographie).....M/B/K
- Actes de congrès (publiés dans une revue).....AS/J/K
- Actes de congrès (monographie) appartenant à une collection d'éditeur.....MS/B/K
- Actes de congrès publiés sous forme d'abstracts.....M/B/KE
- Rapport multigraphié contenant de nombreuses cartes.....M/B/YV
- Thèse appartenant à une collection d'éditeur.....MS/B/U
- Rapport officiel contenant de nombreux tableaux numériques.....M/R/N

CHAMPS OBLIGATOIRES SELON LE TYPE DE DOCUMENT

Attention ! Le caratère obligatoire d'un champ signifie que vous devez le remplir si vous avez les éléments pour le remplir.

NIVBIB: Si vous avez coché dans NIVBIB:

A = Vous devez remplir AUA AFA et TITORA

M = Vous devez remplir AUM AFM et TITORM
(sauf si le contenu est identique à AUA AFA et TITORA)

S = Vous devez remplir les champs de la zone S ("SERIE") du bordereau

TYPBIB: Si vous avez coché dans TYPBIB:

C = Vous devez remplir NOBRA

G = Vous devez remplir CARTE

J = Vous devez remplir les champs de la zone "S" (SERIE)

R = Vous devez remplir NOBRA

INDBIB: Si vous avez coché dans INDBIB:

K = Vous devez remplir NUMCG NOMCG LOCG PAYSCG DACG et, pour le nom de la collectivité organisatrice AMM et/ou AMA

L = Vous devez remplir DICT

N = Vous devez remplir TABL et/ou GRAPH

U = Vous devez remplir DIPL UNIV DADIPL NODIPL et AMM (Université de soutenance)

E = Vous devez remplir LANR

Z ou R = Vous devez remplir BIBLIOGR

Y = Vous devez remplir CARTE

O = Vous devez remplir AMM

I = Vous devez remplir TIFRAM et/ou TIFRAA, DIBIS, CHAPIBI, RES

A ou AS = Vous devez remplir TITANM et/ou TITANA, DAGRIS, CHAPAGR, RES.

OBLIGATIONS LIEES A D'AUTRES CHAMPS

---

1. On remplit BULL1 lorsqu'il y a un auteur ORSTOM (signalé par un "/") dans AUM et/ou AUA, ou si l'ORSTOM figure dans AMM et/ou AMA. Dans ce cas, CHAP doit être également rempli.

2. Si CONFID est rempli, c'est à dire si un document est confidentiel, c'est la position 1 de DIFF ("pas d'accés possible") qui doit être cochée; d'autre part le document ne doit pas être envoyé à une base extérieure: on ne doit cocher ni I, ni A, ni AS en INDBIB.

3. On remplit AFM (affiliation ORSTOM) lorsqu'il y a un auteur ORSTOM dans AUM.

4. On remplit AFA (affiliation ORSTOM) lorsqu'il y a un auteur ORSTOM dans AUA.

5. Le champ DP doit être rempli dans tous les cas. Si la date est indéterminable, mettre 0000 (quatre zéros).

CHAMPS DIVERS

LAN — Langue du texte — CRD

Champ obligatoire. Annexe 2, p 49.

Se référer au code ISO des langues à 3 caractères en annexe. Indiquer au maximum 5 codes, séparés entre eux par un point virgule et un blanc.

Ex: LAN: FRE; ENG; SPA — dans le cas où le document est trilingue: français, anglais, espagnol.

Ecrire en toutes lettres et en majuscules les langues ou dialectes non répertoriés dans le code ISO.

Ex: LAN: FRE; FOUFOULDE

LANR qd il y a un resumé sous la dsc primaire — Langue du résumé — LRD

Champ facultatif. Mêmes règles que pour LAN.

ISBN — International Standard Book Number — CRS

Champ obligatoire. Indiquer tous les ISBN figurant sur le document, séparés par un point virgule espace, dans l'ordre où ils apparaissent.

Ex: ISBN: 92-825-1223-X; 0-329-16420-8

NIV — Degré d'intérêt — OUS (ORD) ?

Champ facultatif.

S = document d'intérêt scientifique

T = Document d'intérêt technique

V = Document de vulgarisation qui ne nécessite pas une connaissance approfondie du sujet abordé

Il est possible de cocher 2 des 3 positions (par exemple S et V quand un document est jugé d'intérêt scientifique mais accessible au grand public).

VERSION — Version — O ? A

Champ facultatif.

C'est la phase de production du document:
Pa. = Version partielle
Pr. = Version provisoire

La version définitive est naturellement implicite.

CONFID — Confidentialité — O U D

Champ obligatoire. ds les faits = non

Un document confidentiel est un document qui ne doit pas apparaître dans une base bibliographique interrogeable par tout public.

On coche 1 quand le document est très confidentiel. Il ne sera alors accessible ni en interrogation à l'intérieur de l'ORSTOM, ni à l'extérieur.

On coche 1 quand le document est réservé à la "communauté" ORSTOM (interrogation interne).

Dans les 2 cas, ne pas envoyer la notice vers AGRIS, ASFA ou IBISCUS.

BULL1 — Bulletin bibliographique — C U D

Champ obligatoire.

Ce champ est coché lorsque le document doit être signalé dans le bulletin bibliographique HORIZON publié par le secrétariat des Editions. Il s'agit donc des documents produits par l'ORSTOM ou rédigés par des auteurs ORSTOM.
C ← intervalle DP et FDO

DIFF — Diffusion ou accès — PRS

Champ obligatoire.

On coche la ou les positions pertinentes en ajoutant de quel fonds il s'agit.

1. Pas d'accès possible = document confidentiel ou perdu.
2. Consultation à l'ORSTOM = le document est consultable dans un ou des centre(s) de documentation de l'ORSTOM; il ne peut être prêté.
4. Diffusion payante auprès de l'ORSTOM = le document peut être acheté auprès des librairies de l'ORSTOM.
5. Diffusion sous forme de microfiches ou de photocopies = diffusion payante auprès des centres de documentation de l'ORSTOM qui la pratiquent.
6. Prêt possible = le document peut être prêté suivant les conditions propres à chaque bibliothèque.

Ne pas cocher 2 si 6 est coché: 2 est alors implicite.

Ex: 2C; 5F; 6B
= consultation possible au CEDID (celui-ci ne prête pas)
= diffusion sous forme de microfiches auprès du FDO
= prêt possible au centre de documentation de Bondy

CHAMPS AUTEURS

1, 2, 3, 4, 5, 6

Vous avez coché dans le champ NIVBIB une ou plusieurs options parmi M, A et S.

Si vous avez coché M, vous devez remplir le bloc "auteurs M" avec les éléments dont vous disposez au niveau de la monographie.

Si vous avez coché A, vous devez remplir le bloc "auteurs A" avec les éléments dont vous disposez au niveau analytique (chapître, article, communication...).

Si vous avez coché S, cela est sans effet sur les champs auteurs.

Pour des raisons de commodité, les règles concernant les champs "auteurs physiques" (AUM et AUA) sont regroupées dans ce manuel; il en va de même des règles concernant les champs "auteurs personnes morales" (AMM et AMA) et de celles propres aux champs "affiliation" (AFM et AFA).

AUM AUA Auteurs physiques — Luis D pour AV CRS ORSTOM

Les auteurs ORSTOM (cf. définition en annexe 8) sont obligatoirement précédés d'un "slash" (/) et l'on doit autant que possible donner le prénom en entier. Consulter éventuellement les listes fournies par le Service Informatique de Gestion de l'ORSTOM.

Ex: /Martin, Jean-Yves

Tous les auteurs physiques doivent être indiqués, sauf impossibilité absolue (manque de place). Ils doivent figurer dans l'ordre de la page de titre.

Règles d'écriture:

- Le nom est mis en tête et en majuscules/minuscules, suivi d'une virgule, d'un espace et du prénom, également en majuscules minuscules. L' ou les initiale(s) du prénom sont admises, suivies d'un point.

- Les traits d'union sont acceptés.

- Noms composés et noms étrangers, voir la norme Z 44 062. On rejette la particule nobiliaire française après le prénom.

- S'il est impossible de trouver le prénom ou même une initiale, mettre "..."

Ex: Durand, F.; /Boutrais, Jean; Broglie, L. de; /Charles-Dominique, Emmanuel; McCartney, P.E.; Dupont, ...

Auteurs secondaires:

- Editeur intellectuel : personne responsable de la publication du document sans en être l'auteur; l'indiquer suivi de la mention (ed.) après un espace.

Ex: AUM: /Barbier, Jean-Claude (ed.)
TITORM: Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles
(cet ouvrage est publié "sous la direction" de JC Barbier)

- Collaboration au titre de préfacier, traducteur, illustrateur, compilateur... Citer celui-ci suivi de la mention qui le caractérise après un espace.

Ex: AUM: Pisani, Edgard (pref.)
AUA: /Blic, Philippe de (trad.)
AUM: /Opic, Pierre (ill.)
AUM: Simonot, Jules (comp.)

N.B. Si on ne dépouille pas un ouvrage collectif ou un numéro thématique de périodique, ne pas faire figurer l'ensemble des auteurs participant, mais le coordinateur ou l'éditeur scientifique s'il y en a un.

AMM AMA Collectivité auteur CRD

Une collectivité auteur = toute organisation, groupe de personnes ou d'organisations identifié par un nom particulier, y compris les groupes ou manifestations temporaires ayant un nom (définition AFNOR).

On remplit ces champs dans 2 cas:

1. Une collectivité est effectivement l'auteur du document

Ex: AMM: /1ACSAD/2Arab Center for Studies of Arid Zones and Dry Lands/4Damas/5SYR
TITORM: Research highlights 1986

(rapport d'activité de l'ACSAD)

2. Une collectivité est responsable scientifique du document, mettre (ed.) derrière le nom de la collectivité:

a. Il existe un auteur personne physique:

Ex: AUM: Dupont, J.
AMM: /1ISRA/2Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques /3CRODT.Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye/4Dakar-Thiaroye/5SEN (ed.)
b. L'organisme chargé de convoquer un congrès et d'en éditer les actes doit figurer dans ces champs suivi de (ed.)

Ex: AMA: /1CRTA/2Centre de Recherche sur les Trypanosomes Animales/4Bobo Dioulasso/5BURKINA FASO (ed.)
NUMCG: 2.
NOMCG: Colloque sur les Trypanosomiases Animales
LOCG: Ouagadougou
PAYSCG: BURKINA FASO
DACG: 1984/03/23-26

N.B. Pour les documents réalisés dans le cadre de l'ORSTOM et/ou édités ou coédités par l'ORSTOM, remplir systématiquement le champ AM correspondant

Ex: AMM: /1ORSTOM/3Laboratoire d'Hydrologie/4Montpellier /5FRA (ed.)

Règles d'écriture:

/1... sigle de l'organisme, s'il existe

/2... nom de l'organisme in extenso avec majuscules aux mots significatifs. Obligatoire (sauf organismes indiqués en annexe 5).

/3... subdivision(s) de l'organisme (pas plus de 2), précédée(s) de leur sigle s'il existe suivi d'un point

/4... ville siège de l'organisme ou de sa subdivision. Lorsque la ville n'est pas connue, ne mentionner que le pays (en /5)

/5... pays (code ISO à 3 caractères); dans le cas des organismes internationaux, comme pour les autres organismes, le pays est celui de production du document. Obligatoire.

On trouvera en annexe une liste d'organismes dont il n'est pas nécessaire de développer le sigle en /2.

Lorsque l'on a plusieurs collectivités-auteurs, les séparer par un point virgule suivi d'un espace. On met toutes celles-ci dans l'ordre où elles apparaissent sur la page de titre.

Ne pas mettre d'espace de part et d'autre des / ou chiffres.

Ex: AMM: /1ORSTOM/3TOA.Département Terre Océan Atmosphère/4Paris /5FRA
AMM: /1ORSTOM/4Adiopodoumé/5CIV
AMA: /1ORSTOM/3MAA.Département Milieux et Activités Agricoles.UR B1/4Cayenne/5GUF
AMM: /1ISH/2Institut des Sciences Humaines/3CRED.Centre de Recherches Economiques et Démographiques /4Yaoundé/5CMR
AMA: /1FAPA/2Fédération des Associations Pharmaceutiques d'Asie/5PHL
AMM: /1FAO/4Rome/5ITA
AMM: /1ORSTOM/4Paris/5FRA (ed.); /1MESRES/2Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique/4Yaoundé/CMR (ed.)

Ministères et Universités:

Les ministères s'écrivent selon les mêmes règles. On mentionne le nom de l'Université de soutenance d'un diplôme dans le champ AMM suivi de (ed.).

Ex: AMM: /2Ministère de l'Agriculture/3Direction de l'Elevage /4Niamey/5NER
AMM: /2Université de Paris 1/3Faculté des Sciences/5FRA

(lorsque la ville est mentionnée dans le nom de l'Université, ne pas la répéter en /4).

AFM AFA Affiliation LRD

---

champ plus rempli ; sauf ds CD Z.T
Champ réservé à l'affiliation des auteurs ORSTOM.

Indiquer avec précision l'affiliation de tous les auteurs ORSTOM mentionnés dans les champs auteurs physiques, dans le même ordre.

Les règles d'écriture sont identiques à celles des champs collectivités-auteurs.

Une partie de ces champs est pré-remplie sur le bordereau.

Ex: AUM: /Quantin, Paul; /Gautheyrou, Jacques
AFM: /1ORSTOM/3TOA.Département Terre Océan Atmosphère. UR 104/4Bondy/5FRA; /1ORSTOM/3Laboratoire de Minéralogie/4Bondy/5FRA

Titre traduit langue autre que l'anglais 14/12/2007

TITRES

TITORM TIFRAM TITANM TITORA TIFRAA TITANA	Titres

Signification des 6 champs titres:

ou pourrait mettre S si on voulait vérif le ≠ règle

TITORM: Titre original de la monographie (niveau M) CUA

TIFRAM: Titre traduit en français du titre original TITORM LUA

TITANM: Titre traduit en anglais du titre original TITORM LUA

TITORA: Titre original du document "analytique" (niveau A) CUA

TIFRAA: Titre traduit en français du titre original TITORA LUA

TITANA: Titre traduit en anglais du titre original TITORA LUA

Les 6 champs titres se remplissent selon 2 critères:

- le niveau d'indexation: M ou A. On met autant de titres que de niveaux cochés en NIVBIB.

- la langue du document.

Première règle: TITOR doit toujours être rempli, quelque soit la langue, dans chacun des niveaux adéquats (TITORM, TITORA). Il s'agit du titre dans la langue originale du document.

Deuxième règle:

- Si le titre original est en français:
  remplir TITORA et/ou TITORM
  ne pas remplir TIFRAA et/ou TIFRAM
  remplir TITANA et/ou TITANM si le document est destiné à AGRIS ou ASFA (A et AS cochés dans INDBIB). Il faut alors traduire le titre en anglais.

- Si le titre original est en anglais:
  remplir TITORA et/ou TITORM
  remplir TIFRAA et/ou TIFRAM si le document est destiné à IBISCUS (I coché dans NIVBIB). Il faut alors traduire le titre en français.
  ne pas remplir TITANA et/ou TITANM
- Si le titre original est dans une autre langue:
  remplir TITORA et/ou TITORM dans la langue du titre
  remplir TIFRAA et/ou TIFRAM si le document est destiné à IBISCUS (I coché dans NIVBIB). Il faut alors traduire le titre en français.
  remplir TITANA et/ou TITANM si le document est destiné à AGRIS ou ASFA (A ou AS cochés dans NIVBIB). Il faut alors traduire le titre en anglais.

Troisième règle:

Séparer le titre de son sous-titre par " : " (deux points entre deux espaces). La première lettre du sous-titre ne prend pas de majuscule.

Ex: TITORM: De la captivité à l'exil : histoire et démographie des migrations

Quatrième règle:

Séparer dans TITORA et/ou TITORM le titre de son titre parallèle par " = " (égal entre deux espaces). On appelle titre parallèle le titre figurant sur la page de titre, identique au premier titre, mais dans une langue différente, lorsque l'ouvrage est bilingue ou trilingue.

Attention !!!!!!! Les règles de traduction indiquées ci-dessus (deuxième règle) s'appliquent cependant.

Ex: TITORM: Check-list of the freshwater fishes of Africa = catalogue des poissons d'eau douce d'Afrique
TITANM: Check-list of the freshwater fishes of Africa

(ce document va dans AGRIS et ASFA)

Cinquième règle:

Ne pas oublier le "#" de part et d'autre des mots latins.

Ex: TITORM: Etude biochimique des lutoïdes du latex d'#Hevea brasiliensis# au sud du Venezuela

Sixième règle:

Les chiffres romains sont transcrits en chiffres arabes.

Septième règle:

Les mentions de volume sont portées dans le champ VOLO. Les mentions d'édition (nouvelle édition, 2ème édition...) figurent dans le champ NOEDI.

Ex: TITORM: Précis de géologie
NOEDI: 2. ed
TITORA: 3. Minéralogie
VOLO: 3/4

Huitième règle:

Ne pas rejeter l'article défini. Ne pas mettre de majuscules aux mots significatifs. Ne pas mettre de point en fin de champ.

Neuvième règle:

On répète dans les champs titres adéquats le nom du congrès lorsque les actes de celui-ci paraissent sous le même nom.

Ex: TITORM: Congrès international de zoologie africaine
NOMCG: Congrès International de Zoologie Africaine

(ATTENTION!!!! Les règles concernant les majuscules diffèrent dans les 2 champs)

Dixième règle:

Lorsqu'une monographie fait partie d'une suite (c'est à dire d'une série monographique limitée dans le temps ou par un nombre de fascicules), on mentionne le titre précis de l'unité documentaire suivi de "in: Auteur.- Titre de la suite"

Ex: AUM: Grjebine, Alexis
VOLO: 68
TITORM: Insectes diptères #Culicidae ficalbiini# in: Muséum National d'Histoire Naturelle (ed.).- Faune de Madagascar

---

en poursuivant A→S
et contrôler le chiffre !

NOEDI — Mention d'édition — LRA

On mentionne dans NOEDI le numéro d'édition ou la forme de l'édition correspondant au niveau M.

Ex: NOEDI: 2. ed.
TITORM: Précis de pédologie

NOEDI: 3. ed. rev. et corr.
TITORM: Manuel de bibliographie

CONGRES

Ces champs sont obligatoires si K est coché dans INDBIB.

NUMCG — Numéro du Congrès — LUS

On remplit le numéro du congrès, s'il existe, suivi d'un point.

Ex: NUMCG: 2.
NOMCG: Congrès International des Américanistes

(il s'agit du deuxième congrès des Américanistes)

NOMCG — Nom du Congrès — CUA

---

1. Le congrès porte un nom particulier:

Ex: NOMCG: Colloque sur la Résistance à la Sécheresse en Milieu Tropical : quelles Recherches pour le Moyen Terme ?

2. Le congrès ne porte pas un nom particulier: on mentionne le nom de la collectivité responsable, précédé du type de réunion.

Ex: NOMCG: Table-Ronde CEGET

3. Pour les congrès réguliers, dont chaque réunion porte un nom particulier, faire figurer le nom particulier après le nom régulier, derrière un point.

Ex: NUMCG: 3.
NOMCG: Réunion Annuelle des Pédologues.Micromorphologie des Sols

("Micromorphologie des sols" est le nom de la 3ème réunion des pédologues).

4. Tous les mots significatifs doivent commencer par une majuscule.

5. On répète dans les champs titres adéquats le nom du congrès lorsque les actes sont publiés sous le même titre.

LOCG — Ville du congrès — CRA

On fait figurer ici la ville où a eu lieu le congrès. Si le lieu est inconnu, mettre "s.l.".

Ex: LOCG: Abidjan

LOCG: s.l.

PAYSCG — Pays du congrès — CRD

On fait figurer ici le pays dans lequel s'est déroulé le congrès, en utilisant le code ISO des pays à 3 caractères.

Ex: PAYSCG: LKA

DACG — Date du congrès — CRS

On indique ici la date du congrès, sous une des formes suivantes:

Ex: DACG: 1982/02
DACG: 1986/12/22-23
DACG: 1978/12/29; 1979/01/02 (le congrès se déroule à cheval sur 2 mois)

Si la date de congrès est inconnue, mais que vous pouvez l'estimer, mettre l'année suivie de "/ca".

Ex: DACG: 1986/ca

Si toute estimation est impossible, indiquer "0000" (quatre zéros).

Ex: DACG: 0000

DIPLOME

La mention du diplôme se décompose en quatre champs: DIPL, U DADIPL et NODIPL. Ces quatre champs sont obligatoires si vous avez coché U en INDBIB.

N.B. Remplir le champ LED avec la ville de l'Université et le champ ED avec le nom de l'Université en l'absence d'éditeur.

DIPL — Nom du diplôme — CUS

Champ obligatoire si on a coché U en INDBIB.

Les informations concernant le nom du diplôme doivent figurer dans l'ordre et avec la ponctuation suivants:

DIPL: Dipl. Niveau : Discipline : Spécialité

Utiliser la liste des abréviations en annexe 4. Pour les diplômes étrangers qui ne correspondent à aucune des abréviations en vigueur, donner le nom du diplôme tel qu'il apparaît sur le document.

Ex: DIPL: Th. 3e cycle : Sci. Nat. : Géochimie
DIPL: Mém. DEA : Méd. : Gynécologie

UNIV — Université de soutenance — CRA

On mentionne le nom de l'Université suivi de la ville quand celle-ci n'est pas citée dans le nom.

Ex: UNIV: Montpellier 2
UNIV: Paris 11 : Orsay
UNIV: Paris 7

Chiffres arabes uniquement.

Faire figurer l'Université en AUM suivie de " (ed.)".

DADIPL — Date de soutenance — CRS

Mêmes règles que pour DACG.

Ex: DADIPL: 1986/12/23
DADIPL: 1982

NODIPL — Numéro officiel de diplôme — LVA

On mentionne le numéro officiel du diplôme s'il existe.

Ex: NODIPL: 2550

OPERAT

OPERAT — Nom du projet de recherche — ORA

Nom de l'opération de développement ou du projet de recherche.

- Indiquer le pays concerné par le projet, le sigle, s'il existe, puis son développé, ainsi que les autres informations, telles qu'elles se présentent sur le document, séparées par des points.

Ex OPERAT: Mali.OZL.Opération Zones Lacustres

- On indique dans ce champ les conventions, en respectant deux règles utiles pour établir des listes: dans le cas de convention entre 2 pays, on place France en tête (si la France n'est pas partie prenante, on prend l'ordre indiqué sur le document); dans le cas de convention entre 2 organismes, on place ORSTOM en tête (si l'ORSTOM n'est pas partie prenante, on prend dans l'ordre indiqué sur le document).

Ex: OPERAT: Convention France/Cameroun.No 23/67GH
OPERAT: Convenio ORSTOM/UMSA

NOBRA

NOBRA — Numéro de rapport — CRA

Champ obligatoire si on a coché R ou C en TYPBIB.

On indique le numéro du rapport officiel, tel qu'il figure sur le document, précédé du nom de l'organisme responsable quand il n'est pas inclus dans le numéro (dans ce cas, mettre un espace).

Ex: NOBRA: FAO AGS-TF/345
NOBRA: Convenio ORSTOM/UMSA 87/40

CHAMPS COLLATION

ILL — Illustrations — OUS

Indiquer le nombre d'illustrations, c'est à dire les croquis, les figures et les photos. Si ce nombre est important (>5 pour un article ou un chapitre, >20 pour une monographie), mettre "+".

Ex: ILL: 12
ILL: +

BIBLIOGR — Références bibliographiques — CUS

Champ obligatoire si BIBLIOGRAPHIE ou SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE ont été cochés en Z et R dans INDBIB.

Indiquer le nombre approximatif de références mentionnées dans la (ou les) bibliographie(s). Si ce nombre est important, mettre un "+".

Ex: BIBLIOGR: 15
BIBLIOGR: +

CARTE — Cartes — CRS

Champ obligatoire si CARTE/NOTICE/ATLAS est coché en G dans TYPBIB.

Renseigner ce champ lorsque l'importance des cartes le justifie ; une carte est obligatoirement orientée et comporte une échelle.

Indiquer le nombre de cartes en précisant l'échelle; se limiter à 5 échelles. Préciser par l'abréviation h.t. si une carte est hors texte.

Ex: CARTE: 3:1/100000; 2:1/50000; 5:1/250000; 1:1/250000 h.t.

TABL — Tableaux — CUS

Champ obligatoire si TABLEAUX DE DONNEES NUMERIQUES est coché en N dans INDBIB.

Renseigner ce champ lorsque l'importance des tableaux le justifie ; mettre + si leur nombre est important.

Ex: TABL: 5
TABL: +

GRAPH — Graphiques — CUS

Champ obligatoire si TABLEAUX NUMERIQUES est coché en N dans INDBIB.

Renseigner ce champ lorsque l'importance des graphiques le justifie ; mettre + si leur nombre est important.

Ex: GRAPH: 5
GRAPH: +

Graphique: comporte toujours une courbe représentant la variation d'une grandeur.

PHOTO — Photographies — OUS

Renseigner ce champ lorsque l'importance des photos le justifie ; mettre + si leur nombre est important. On précise si les photos sont en noir et blanc par n.b. ; si elles sont en couleurs par coul. ; si elles sont en noir et blanc et en couleurs par n. et coul.

Ex: PHOTO: 10 coul.
PHOTO: 5 n.b.
PHOTO: 12 n. et coul.
PHOTO: + n.b.

MATDAC — Matériel d'accompagnement — ORA

Est considéré comme matériel d'accompagnement: disquette, diapos, cassette, coffret...

Indiquer la nature du matériel le plus succintement possible.

Ex: MATDAC: 1 disquette 5''1/4
MATDAC: 10 microfiches et 10 diapos
MATDAC: 1 coffret de cartes

DICT — Dictionnaire (=Glossaire) — CUD

Champ obligatoire si GLOSSAIRE est coché en L dans INDBIB.

Renseigner ce champ lorsque le nombre de définitions le justifie ; il sera donc toujours rempli par +

Ex: DICT: +

LED — Lieu d'édition — CRS

Champ obligatoire sauf si J a été coché dans TYPBIB.

Indiquer un seul lieu d'édition par éditeur (le premier ou la localisation française), suivi du code ISO des pays à 3 caractères, entre parenthèses.

Si le lieu est inconnu, mettre "s.l." suivi du code du pays (obligatoire).

Ex: LED: Piracicaba (BRA)
LED: s.l. (CMR)

ED — Nom d'éditeur — CRA

Champ obligatoire, sauf si J a été coché dans TYPBIB.

Indiquer jusqu'à 2 éditeurs (les 2 premiers cités).

Ne faire figurer que la forme abrégée (par exemple le sigle) si l'éditeur figure déjà en AMM et/ou AMA, AFM et/ou AFA.

On supprime les mentions "Editions", "Cie", "Librairie"... et on ne retranscrit que les initiales des prénoms.

Si l'éditeur est inconnu, porter la mention "s.n.".

Ex: ED: ORSTOM; MESRES
LED: Paris (FRA); Yaoundé (CMR)

ED: B. Grasset; PUF
LED: Paris (FRA) (les 2 éditeurs se trouvent dans la même ville).

DP — Date de publication — PRS

Champ obligatoire. Si la date de publication ne figure pas sur le document, l'estimer et la faire suivre de "/ca". Si l'estimation est impossible, indiquer "0000"; toutefois il est conseillé de rechercher et indiquer une date, même approximative.

Ex DP: 1986/ca
DP: 0000

Suivre les règles indiquées dans les exemples suivants:

Ex: DP: 1983-1984
DP: 1982/02
DP: 1986/12/22-23
DP: 1978/04; 1980/01 (le document est édité sur une période de plusieurs mois)

VOLO — Numéro et/ou nombre de volume(s) d'une monogr. — LUA

Suivre les règles illustrées par les exemples suivants:

Ex: VOLO: 2 (la monographie comprend 2 volumes)
VOLO: 2/3 (la monographie comprend 3 volumes; on traite ici le deuxième)
VOLO: 2/+ (la monographie comprend plusieurs volumes dont on ignore le nombre au moment de l'indexation; on traite le deuxième)

PAGE — Nombre de pages — PRS

Champ obligatoire dans tous les cas.

N'utiliser que les chiffres arabes. On additionne les paginations multiples et on évalue les documents non paginés.

Ex: PAGE: p. 125
PAGE: 129 p.
PAGE: p. 24-32
PAGE: p. 34-45; p. 67-69 (pagination discontinue)
PAGE: 125 + 140 p. (2 tomes)
PAGE: 25 p. multigr.

S E R I E

Cette "zone" du bordereau comprend les champs à remplir quand on est en présence d'un périodique, d'un article ou d'une monographie dans une collection.

Les champs JT et/ou COLL sont obligatoires si S est coché en NIVBIB.

JT — Titre de périodique — C

Tous les mots significatifs commencent par une majuscule. On conserve l'article en tête. On fait suivre le titre du code ISO du pays entre parenthèses.

Ex: JT: Géologie de la France (FRA)
JT: Revista Brasileira de Geociencias (BRA)
JT: Le Littoral Guyanais (GUF)

Lorsque le titre du périodique comporte une mention de série, écrire celle-ci derrière le titre, après un point.

Ex: JT: Annales de l'Université d'Abidjan.Série B : Médecine (CIV)

Lorsqu'un titre est non-signifiant, le préciser par le nom de l'organisme après " - " (tiret avec espace de part et d'autre).

Ex: JT: Echanges - CEPLAC (BRA)

Lorsqu'un sous-titre est très long, les points de suspension sont tolérés ; s'arrêter après le premier mot signifiant.

Ex: JT: Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences.Série 2 : Mécanique... (FRA)

COLL — Nom de collection — C

On ne rejette pas l'article défini. En règle générale, abandonner la mention de "collection", sauf si elle est absolument indispensable à la compréhension du titre.

Ex: COLL: Etudes et Thèses (FRA)
COLL: Collection d'Organisation (FRA)
COLL: Les Dossiers de Normalisation (FRA)

Si la collection possède une sous-collection, faire figurer celle-ci après " : " (deux points avec espace de part et d'autre).

Ex: COLL: Hommes et Sociétés : Archéologies Africaines (FRA)
COLL: Colloques de l'INRA : Série Agrométéorologie (FRA)

Lorsque le nom de la collection est non-signifiant, on le complète par le nom de l'organisme responsable après " - " (tiret avec espace de part et d'autre).

Ex: COLL: Documentos - EMBRAPA (BRA)

Le numéro dans la collection sera porté dans le champ NUMER.

VOL — Numéro de volume du périodique

On mentionne ici le numéro de volume (ou de tome...) en chiffres arabes.

Ex: VOL: 25

NUMER — Numéro du périodique ou numéro dans la collection

Idem. S'il s'agit d'un numéro double, utiliser le tiret (2-3). S'il s'agit d'un numéro spécial, écrire "No spécial" en lieu et place du numéro. S'il s'agit d'un numéro hors série, écrire "No h.s." en lieu et place du numéro.

Ex: JT: Géodynamique (FRA)
VOL: 2
NUMER: 3-4

NUMER: suppl. au No 5

COLL: Travaux et Documents de l'ORSTOM (FRA)
NUMER: 123

ISSN — International Standard Serial Number

Champ obligatoire. Voir les règles d'écriture du champ ISBN.

Ex: ISSN: 0758-833-X

PAGE	Nombre de pages

Mêmes règles que celles décrites p. 33

DP	Date de publication

Mêmes règles que celles décrites p. 33

NOTES

NOTE Notes

Ce champ doit être rempli avec pondération et discernement.

Il peut servir à introduire des éléments d'information importants, qu'on ne peut faire figurer ailleurs :

1. Mention de l'origine de l'ouvrage lorsque l'on en analyse la traduction.

Ex: NOTE: Trad. de l'américain

2. Mention d'annexes.

Ex: NOTE: Annexe: Charte de l'OUA

3. Mention d'un projet de communication à un congrès.

Ex: NOTE: Projet de communication

4. Etc...

DESCRIPTEURS ORSTOM

Tous les champs suivants se remplissent en capitales.

CHAP — Chapitres ORSTOM

Champ obligatoire dans tous les cas.

Ces chapitres sont ceux du plan de classement des bulletins bibliographiques HORIZON (cf. annexe 10).

Sélectionner un chapitre par document, exceptionnellement deux, lorsqu'un document fait intervenir nettement deux disciplines.

ATTENTION ! Mettre le chapitre le plus important en tête.

Ex: TITORM: Des vivres ou du thé ? : l'alimentation et les conditions de vie de familles rwandaises
CHAP: 054EPINUT01; 102RURAL2

DES — Descripteurs matières contrôlés ORSTOM

Champ obligatoire dans tous les cas.

Ne figurent dans ce champ que les descripteurs du vocabulaire ORSTOM. Les autres descripteurs matières vont obligatoirement dans CDE ou dans les champs listes systématiques.

Ex: DES: PALMIER A HUILE; CULTURE IN VITRO

A titre indicatif, le nombre moyen de descripteurs tourne autour de 6. S'efforcer d'indexer au niveau de précision du document sans multiplier les termes génériques. Essayer de les écrire dans un ordre cohérent qui facilitera la lecture des bulletins bibliographiques.

CDE — Candidats descripteurs matières ORSTOM

Ce champ reçoit les descripteurs matières libres qui ne figurent pas dans le vocabulaire ORSTOM.

Lorsque l'on veut indiquer la notion de relations économiques, politiques, démographiques, scientifiques entre 2 pays ou 2 régions, utiliser les règles suivantes:

1. Relations pays-pays: placer FRANCE d'abord; si la France n'est pas concernée, respecter l'ordre alphabétique des pays.

Ex: CDE: RELATIONS FRANCE VENEZUELA

CDE: RELATIONS CAMEROUN TCHAD

2. Migrations: l'ordre des pays respecte le sens de la migration.

Ex: CDE: MIGRATION ESPAGNE FRANCE

CDE: MIGRATION NORDESTE SAO PAULO

Il est possible d'indiquer une période de temps dans ce champ, lorsqu'un document porte sur une durée.

Ex: CDE: 1983-1987

GEO — Descripteurs géographiques contrôlés

Champ obligatoire dans tous les cas. <- Dans le fait : Non !

On indique dans ce champ tous les termes figurant dans le lexique régional IBISCUS. Les autres termes rejoignent le champ LOC.

Cependant, par exception à ce lexique, faire figurer certains pays ou villes dans leur acception courante.

Ex:
GEO: LIBYE
GEO: CAMEROUN
GEO: TANZANIE
GEO: ALGER ...
GEO: CENTRAFRIQUE
GEO: LAOS
GEO: KAMPUCHEA

LOC — Descripteurs géographiques libres et localisation

Figurent dans ce champ tous les descripteurs géographiques autres que ceux du lexique régional IBISCUS.

Ne pas hésiter à se montrer précis dans la localisation:

Ex: LOC: 37d45' O 42d30' N

En cas d'ambiguïté, préciser le descripteur par une explicitation, même si cela aboutit à répéter un terme déjà présent dans GEO. La liste suivante des explicitations n'est pas exhaustive:

BAIE, BARRAGE, BASSIN, CANAL, COURS D'EAU, DEPARTEMENT, ERG, GOLFE, ILE, LAGUNE, LITTORAL, MARE, MASSIF, PAYS, PORT, PROVINCE, QUARTIER, REGION, RIDE, VALLEE, VILLE, ZONE, ZONE COTIERE
EST, OUEST, NORD, SUD
Circonscriptions administratives diverses

Ex: LOC: CHARI COURS D'EAU; CHARI DEPARTEMENT
LOC: GUINEE GOLFE
LOC: NIGER VALLEE
LOC: TUNISIE SUD

GEO: NIGER
LOC: NIGER COURS D'EAU

GEO: SIKASSO
LOC: SIKASSO CERCLE; SIKASSO REGION

LISTES SYSTEMATIQUES

LISTES SYSTEMATIQUES

Ces champs correspondent à des listes systématiques et contrôlées; à chacun de ces champs (sauf PERS et SOL) correspond un champ de candidats descripteurs.

Ces champs sont les suivants:

- ETH et CETH: Ethnies et candidats
  Ex: ETH: BAMILEKE

- LING et CLING: Langues et candidats.
  Ex: LING: QUECHUA

- ORG et CORG: Dans ORG, organismes contrôlés par le lexique d'organismes associés au développement IBISCUS. Privilégier le sigle.
  Ex: ORG: FIS
  Dans CORG, penser à développer le sigle après un point.
  Ex: CORG: CNREX.Centre National de Recherche et d'Expérimentation du Mali

- PERS: Noms de personnalités faisant l'objet d'une étude.
  Ex: PERS: SENGHOR (LEOPOLD SEDAR)

- VEG et CVEG: Végétaux et candidats (forme latine taxonomique). Ce sont les espèces nouvelles qui sont mentionnées en CVEG).
  Ex: VEG: HEVEA BRASILIENSIS

- ANI et CANI: Animaux et candidats (forme latine taxonomique). Ce sont les espèces nouvelles qui sont mentionnées en CANI.
  Ex: ANI: MUSCIDAE; GLOSSINA PALPALIS GAMBIENSIS

- MIORG et CMIORG: Micro-organismes; les espèces nouvelles vont en CMIORG (forme latine taxonomique).
  Ex: MIORG: TRYPANOSOMA BRUCEI GAMBIENSE

- SOL: La liste de référence est la Classification Française des Sols.
  Ex: SOL: SOL FERRALLITIQUE

- ROC et CROC: Roches, minéraux et candidats.
Ex: ROC: BASALTE

Attention ! Indiquez le nom du champ sur le bordereau devant le (ou les) descripteur(s).

DESCRIPTEURS BASES EXTERIEURES

DAGRIS CHAPAGR — Descripteurs et chapitres AGRIS

Ces champs sont obligatoires lorsque A est coché en INDBIB. Dans le cas d'AGRIS, om remplit ces champs sans tenir compte du contenu des champs descripteurs ORSTOM.

- DAGRIS: descripteurs matières et géographiques AGRIS, puisés dans le thésaurus AGROVOC (10 maxi).
  Ex: DAGRIS: CUCURBITA MAXIMA; CONSERVATION; NIGERIA

- CHAPAGR: catégories matières AGRIS. De 1 à 3 codes, le plus important en tête.
  Saisir sans espace après le point virgule.
  Ex: CHAPAGR: L100;F400

DIBIS — Descripteurs IBISCUS

Ce champ est obligatoire lorsque I est coché dans INDBIB. Il contient les descripteurs matières IBISCUS puisés dans le thésaurus thématique IBISCUS, lorsque ces descripteurs diffèrent des descripteurs ORSTOM.

Ex: DIBIS: BUREAU D'ETUDE; MATERIEL D'ELEVAGE

RESUME

RES Résumé

Ecriture libre usuelle. 15 lignes ou 150 mots maximum. On peut retenir les résumés d'auteur en les faisant suivre de la mention "(Résumé d'auteur)" après un point et un espace.

Ex: RES: ...la composition floristique de ces différentes formations. (Résumé d'auteur)

Il est en outre possible de signer un résumé en mettant ses initiales entre parenthèses.

Ex: RES: ...une synthèse utile. (PG)

Si le résumé d'auteur est trop long ou insuffisamment informatif, on peut le remanier (pas de mention RESUME D'AUTEUR !!!!).

Ne pas oublier les dièses ("#") de part et d'autre des mots latins.

Ex: RES: ...Etude comparée de l'albacore #Thunnus albacores# de l'océan...

Annexe 1

CODES PAYS

CODE ISO 3166 ALPHA 3

Afghanistan	AFG
Afrique du Sud	ZAF
Albanie	ALB
Algérie	DZA
Allemagne Fédérale	DEU
Allemagne démocr.	DDR
Andorre	AND
Angola	AGO
Antarctique	ATA
Antigua	ATG
Antilles Néerland.	AND
Arabie Saoudite	SAU
Argentine	ARG
Australie	AUS
Autriche	AUT
Bahamas	BHS
Bahrein	BHR
Bangladesh	BGD
Barbade	BRB
Belgique	BEL
Belize	BLZ
Benin	BEN
Bermudes	BMU
Bhoutan	BTN
Biélorussie	BYS
Birmanie	BUR
Bolivie	BOL
Botswana	BWA
Bouvet (île)	BVT
Brésil	BRA
Brunéi	BRN
Bulgarie	BGR
Burundi	BDI
Caïmanes (îles)	CYM
Cameroun	CMR
Canada	CAN
Cap Vert	CPV
Centrafrique	CAF
Chili	CHL
Chine	CHN
Christmas (île)	CXS
Chypre	CYP
Cocos (Keeling)	CCK
Colombie	COL
Comores	COM
Cook (îles)	COK
Corée (République)	KOR
Corée (Rép. Popul.)	PRK
Costa Rica	CRI
Côte d'Ivoire	CIV
Cuba	CUB
Danemark	DNK
Djibouti	DJI
Dominicaine (Rép.)	DOM
Dominique	DMA
Egypte	EGY
El Salvador	SLV
Emirats Arabes Unis	ARE
Equateur	ECU
Espagne	ESP
Etats Unis	USA
Ethiopie	ETH
Falkland (îles)	FLK
Féroë (îles)	FRO

Fidji	FJI
Finlande	FIN
France	FRA
Gabon	GAB
Gambie	GMB
Ghana	GHA
Gibraltar	GIB
Grèce	GRC
Grenade	GRD
Groenland	GRL
Guadeloupe	GLP
Guam	GUM
Guatemala	GTM
Guinée-Conakry	GIN
Guinée-Bissau	GNB
Guinée Equatoriale	GNQ
Guyane	GUY
Guyane Française	GUF
Haïti	HTI
Heard et Mc Donald	HMD
Honduras	HND
Hong Kong	HKG
Hongrie	HUN
Inde	IND
Indonésie	IDN
"International"	INT
Iran	IRN
Iraq	IRQ
Irlande	IRL
Islande	ISL
Israël	ISR
Italie	ITA
Jamaïque	JAM
Japon	JPN
Johnston (île)	JTN
Jordanie	JOR
Kampuchea Démocr.	KHM
Kenya	KEN
Kiribati	KIR
Koweït	KWT
Lao (Rép. Démocr.)	LAO
Lesotho	LSO
Liban	LBN
Liberia	LBR
Libye	LBY
Liechstenstein	LIE
Luxembourg	LUX
Macao	MAC
Madagascar	MDG
Malaisie	MYS
Malawi	MWI
Maldives	MDV
Mali	MLI
Malte	MLT
Maroc	MAR
Martinique	MTQ
Maurice	MUS
Mauritanie	MRT
Mexique	MEX
Midway (îles)	MID
Monaco	MCO
Mongolie	MNG
Montserrat	MSR
Mozambique	MOZ
Namibie	NAM
Nauru	NRU
Népal	NPL
Nicaragua	NIC
Niger	NER
Nigéria	NGA
Norfolk (île)	NFK
Norvège	NOR
Nouvelle Calédonie	NCL
Nouvelle Zélande	NZL
Oman	OMN
Ouganda	UGA
Pacifique (îles US)	PUS
Pakistan	PAK
Panama	PAN
Papouasie-Nouvelle Guinée	PNG
Paraguay	PRY
Pays-Bas	NLD
Pérou	PER
Philippines	PHL
Pitcairn (île)	PCN
Pologne	POL
Polynésie Française	PYF

Porto Rico	PRI
Portugal	PRT
Qatar	QAT
Réunion	REU
Roumanie	ROM
Royaume-Uni	GBR
Rwanda	RWA
St Christophe-et-Nièves et Anguilla	KNA
Ste-Hélène	SHN
Ste-Lucie	LCA
St-Marin	SMR
St Pierre-et-Miquelon	SPM
St-Vincent-et-Grenadines	VCT
Salomon (îles)	SLB
Samoa US	ASM
Samoa	WSM
Sao-Tomé-et-Principe	STP
Sénégal	SEN
Seychelles	SYC
Sierra Leone	SLE
Singapour	SGP
Somalie	SOM
Soudan	SDN
Sri Lanka	LKA
Suède	SWE
Suisse	CHE
Suriname	SUR
Swaziland	SWZ
Syrie	SYR
Taïwan	CHN
Tanzanie	TZA
Terra incognita	INC
Zone neutre	NTZ
Tchad	TCD
Tchécoslovaquie	CSK
Terres de la reine Maud	ATN
Terres australes Franç.	ATF
Thaïlande	THA
Timor Oriental	TMP
Togo	TGO
Tokélaou	TKL
Tonga	TON
Trinité-et-Tobago	TTO
Tunisie	TUN
Turks et Caïques	TCA
Turquie	TUR
Tuvalu	TUV
Ukraine	UKR
URSS	SUN
Uruguay	URY
Vanuatu	VAN
Vatican	VAT
Venezuela	VEN
Vierges (îles) US	VIR
Vierges (îles) brit.	VGB
Viet Nam	VNM
Wake (île)	WAK
Wallis-et-Futuna	WLF
Yémen	YEM
Yémen démocr.	YMD
Yougoslavie	YUG
Zaïre	ZAR
Zambie	ZMB
Zimbabwe	ZWE

Pour les pays ne figurant pas dans ce lexique, indiquer leur nom en toutes lettres.

Ex: COLL: Sciences et Techniques (BURKINA FASO)

Annexe 2

CODES LANGUES

Afrikaans	AFR
Albanais	ALB
Allemand	GER
Anglais	ENG
Arabe	ARA
Bengali	BEN
Biélorusse	BEL
Bulgare	BUL
Chinois	CHI
Coréen	KOR
Croate	CRO
Danois	DAN
Espagnol	SPA
Estonien	EST
Finnois	FIN
Flamand	FLE
Français	FRE
Grec	GRE
Hébreu	HEB
Hindi	HIN
Hongrois	HUN
Indonésien	IND
Islandais	ICE
Italien	ITA
Japonais	JAP
Latin	LAT
Letton	LAV
Lithuanien	LIT
Macédonien	MAC
Malgache	MLA
Multilingue	MUL
Néerlandais	DUT
Norvégien	NOR
Ouolof	WOL
Persan	PER
Polonais	POL
Portugais	POR
Roumain	RUM
Russe	RUS
Serbe	SER
Slovaque	SLO
Slovène	SLV
Suédois	SWE
Swaheli	SWA
Tchèque	CZE
Thaï	THA
Turc	TUR
Ukrainien	UKR
Yorouba	YOR

Les langues ne figurant pas dans ce lexique doivent être indiquées en clair dans les champs ad hoc.

Annexe 3

LISTE DES ABREVIATIONS AUTORISEES

Addendum	Add.
adaptateur	adapt.
annexe	ann.
anonyme	anon.
annoté	annot.
appendice	append.
augmenté	augm.
bibliographie	bibliogr.
broché	br.
bulletin	bull.
centimètre	cm.
chapitre	chap.
circa	ca
collaborateur	collab.
collection	coll.
commentateur	comment.
compilateur	comp.
copyright	cop.
corrigé	corr.
couleurs	coul.
dactylographié	dactylogr.
dépliant	dépl.
diffusé	diff.
directeur	dir.
directeur de publication	dir. publ.
document	doc.
édition	ed.
at alii	et al.
exemplaire	ex.
extrait	extr.
fascicule	fasc.
figure	fig.
frontispice	front.
herausgegeben	hrsg.
hors-texte	h.t.
id est	i.e.
illustrateur	ill.
imprimé	impr.
introduction	introd.
Jahrgang	Jg.
Manuscrit	ms.
mémoire	mém.
microédition	microéd.
Neue Folge	N.F.
Neue Serie	N.S.
new serie	n.s.
nouveau	nouv.
numéro	n°
nouvelle série	n.s.
page(s)	p.
page de titre	p. de t.
photographie	photogr.
planche	pl.
postface	postf.
préface	pref.
pseudonyme	pseud.
publication	publ.
rédacteur	réd.
rédigé	réd.
réimpression	réimpr.
relié	rel.
reproduction	reprod.
sine loco	s.l.
sine nomine	s.n.
supplément	suppl.
tome	t.
traducteur/traduit	trad.
translated	transl.
Verlag	Verl.
volume	vol.
multigraphié	multigr.

Sources: ISO 832: app.
ISO 833: append.

Annexe 4

LISTE DES ABREVIATIONS (DIPLOMES)

A	Agron.
	Anthropol.
	Archéol.
	Archit.
	Arts
B	Biochim.
	Biol.
	Biom.
	Biotechnol.
C	Cartogr.
	Chim.
D	Démogr.
	Droit
E	Ecol.
	Econ.
	Educ.
	Entomol.
	Ethnogr.
	Ethnol.
	Ethol.
G	Géogr.
	Géol.
	Géomorphol.
	Géophys.
	Géopol.
	Gest.
H	Hist.
I	Inform. (informatique)
L	Lett.
	Linguist.
M	Math.
	Méd.
N	Nat. (sciences naturelles)
P	Pédol.
	Pharm.
	Philos.
P	Phys.
	Physiol.
	Phytopathol.
	Polit.
S	Sci.
	Sci. Econ.
	Sci. Gest.
S	Sci. Hum.
	Sci. Nat.
	Sci. Pol.
	Sci. Soc.
	Sociol.
T	Trav. Publics
U	Urban.
V	Vét. (vétérinaire)
	Virol.
Z	Zool.

(suite page suivante)

Th. (thèse d'Etat)
Th. univ.
Th. 3e cycle
Th. Doct.-ing.
Mém. DEA
Mém. DESS
Mém. Maîtrise
Diss.
Inaug.-Diss.

Sources: CIEPS (=ISDS), ISO.- Liste d'abréviations de mots des publications en série (conforme à ISO4-1984).
Pelletier (M.).- Guide pratique du catalogueur.

Annexe 5

LISTE DES ORGANISMES

AFES	Association Française d'Etude du Sol
CIE	Centre International de l'Enfance
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNRS/3CDST	Centre National de la Recherche Scientifique. Centre de Documentation Scientifique et Technique
CNRS/3CDSH	Centre National de la Recherche Scientifique. Centre de Documentation Sciences Humaines
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
ONU	Organisation des Nations Unies

Ses organismes spécialisés:

BIT	Bureau International du Travail
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
FAO	Food and Agricultural Organization
FMI	Fonds Monétaire International
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Il n'est pas nécessaire de mentionner ONU devant ces organismes.

ORSTOM	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération

Annexe 6

TRAITEMENT DE LA MICROFICHE

1. Elle constitue le seul exemplaire du document (la forme papier n'existe pas):

- Le signaler directement dans le champ COTE en commencant la cote par M.

Ex: COTE1: F M23250

- Lui donner le même traitement que pour tout document papier en mentionnant cependant dans le champ NOTE une description sommaire du support microfiche: nombre de microfiches, partition, format de la microfiche...

Ex: NOTE: 4 microfiches de 60 vues

- Entourer M dans MIC.

2. Collection ORSTOM des Travaux et Documents Microédités (TDM):

- Si l'exemplaire papier existe, considérer la microfiche TDM comme toute microfiche du Fonds Documentaire ORSTOM. Dans ce cas, faire figurer dans le champ NBEX le nombre d'exemplaires papier existant pour ce document (cf. thèses notamment).

- Si l'exemplaire papier n'existe pas, suivre les règles énoncées en 1.

- Dans tous les cas, ne pas oublier d'entourer M dans MIC, et de remplir les champs COLL, NUMER...

Ex: COLL: TRAVAUX ET DOCUMENTS MICROEDITES (FRA)
NUMER: 21

Annexe 7

LISTE DES NORMES A CONSULTER

NF Z 44-050 Octobre 1080	Catalogage des monographies-Rédaction de la description bibliographique
NF Z 44-060 Octobre 1983	Catalogue d'auteurs et d'anonymes-Forme et structures des vedettes de collectivités-auteurs
NF Z 44-061 Juin 1986	Catalogage-Forme et structure des vedettes noms de personnes, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés
NF Z 44-062 Juillet 1963	Classement des noms propres étrangers comportant des particules ou d'autres éléments accessoires-Répertoire de quelques usages nationaux
NF Z 44-063 Avril 1979	Catalogage des publications en série-Rédaction de la de la notice bibliographique

Mais aussi:

AFNOR.Paris	Vocabulaire de la documentation.-2e ed. 1987

Annexe 8

DEFINITION DE L'AUTEUR ORSTOM

Cinq catégories:

1. Personnel rémunéré par l'ORSTOM à titre permanent: chercheurs, techniciens...

2. Personnel rémunéré par l'ORSTOM à titre temporaire: allocataires de recherche, VSN, VAT...

3. Personnel permanent ORSTOM détaché ou mis à disposition auprès d'organismes extérieurs nationaux (CIRAD...) ou internationaux (FAO...) ou étrangers (MESRES...).

4. Personnel d'organismes extérieurs détaché ou mis à disposition de l'ORSTOM ou utilisant les moyens de l'ORSTOM à titre provisoire: stagiaires, chercheurs invités, postes d'accueil...

5. Scientifique rédigeant des publications ou des documents édités ou multigraphiés dans le cadre de l'ORSTOM, en collaboration ou non avec le personnel de l'Institut.

Rappel:

- Les auteurs ORSTOM des catégories 1 2 3 4 sont précédés d'un "/" (slash).

- Pour les auteurs de la catégorie 4, ne pas oublier de remplir AFA ou AFM (organisme d'appartenance effectif).

- Pour les auteurs de la catégorie 5, pas de "/" (slash), mais mettre "/10RSTOM/2.....(ed.)" dans le champ AMA ou AMM.

Annexe 9

TRAITEMENT DES DOCUMENTS ORSTOM

QUELS DOCUMENTS TRAITER? COMMENT?

Type de dépouillement en fonction de l'édition

A - Editions de l'ORSTOM :

* Dépouillement systématique des contributions ORSTOM et non ORSTOM
  Responsabilité scientifique : mention ORSTOM Ed. en AMA ou AMM
  (En cas de recueils d'abstracts édités par l'ORSTOM, ne traiter que les communications ORSTOM).

B - Co-Editions :

* Editeurs commerciaux (exemple : Karthala/ORSTOM)
* Editeurs scientifiques (exemple : CIRAD, CNRS, UNESCO...)
  (au sens large, y compris la littérature grise)
  Dans les deux cas :
  - monographies : traiter dans tous les cas, qu'il s'agisse d'auteurs ORSTOM ou non
  - ouvrages collectifs (Mélanges, Actes de congrès...) : ne traiter que les contributions d'auteurs ORSTOM

  (un accord ultérieur est envisagé, avec le CIRAD et les membres du réseau IBISCUS, afin de répartir les tâches de dépouillement).

C - Non édités par l'ORSTOM :

* Dépouillement des contributions ORSTOM.

Annexe 9 bis

TRAITEMENT DES DOCUMENTS ORSTOM

RECAPITULATIF DES DIFFERENTS CAS DE FIGURE

NATURE DU DOCUMENT	TYPE DE DEPOUILLEMENT	TYPE D'INTERROGATION
Liste des publications de Dépts, d'UR, d'Equipes, etc.	- traiter	Interrogation externe
Bibliographies multigraphiées établies par les auteurs	- ne pas traiter (à classer au dossier "auteur" et utiliser pour les relances)	
Articles de vulgarisation	- traiter, ou avis de l'auteur pour les cas litigieux	Interrogation externe ou avis de l'auteur pour les cas litigieux
Articles des Bulletins des Départements	- traiter les articles de fond ; traitement au titre global du Bulletin s'il n'y a pas d'article de fond	
Rapports d'activités	- édités : traiter - multigraphiés : traiter	Interrogation externe Interrogation interne (CONFID1)
Comptes-rendus d'ouvrages par auteur ORSTOM	- ne traiter que s'il s'agit d'un compte-rendu à caractère analytique	Interrogation externe
Comptes-rendus sur un ouvrage ORSTOM	- transmettre aux Editions	
Plusieurs versions d'un même texte, d'un même article, sous forme multigraphiée	- traiter	Version la plus récente : interrogation externe Autres versions : interrogation interne (CONFID1)
1 version éditée d'un document multigraphié	- traiter NE PAS TRAITER S'IL S'AGIT DE PREMIERES EPREUVES OU PREPRINT	Version éditée : interrogation externe La version multigraphiée devient interrogation interne (CONFID1)
1 même texte paru dans des sources documentaires éditées différentes (plusieurs périodiques, ou 1 revue et congrès, etc...)	- traiter	Interrogation externe
Proposition d'articles sous forme multigraphiée, non approuvée par un Comité de lecture	- traiter	Interrogation interne (CONFID1)

Annexe 10

EXEMPLES DE BORDEREAUX

Les exemples ci-joints concernent le catalogage (les 3 premières pages du bordereau).

Les codes cochés apparaissent ainsi: **M A**.

Une photocopie de la page de titre de chaque document précède l'exemple.

Demander
fichier numérique
de Bordereau HORIZON
à Francine

Sous-commission de Micromorphologie des Sols de l'Association Internationale de la Science du Sol.

Actes de la VII' Réunion Internationale
de Micromorphologie des Sols
Paris - Juillet 1985

MICROMORPHOLOGIE DES SOLS

Édité par/Edited by
N. FEDOROFF, L.M. BRESSON
Institut National Agronomique Paris-Grignon
et
M.A. COURTY
Institut du Quaternaire, Université de BORDEAUX 1

SOIL MICROMORPHOLOGY

Proceedings of the VIIth International
Working Meeting on Soil Micromorphology
Paris - July 1985

Sub-Commission of Soil Micromorphology of International Society of Soil Science

1987

Association Française pour l'Étude du Sol

ISBN 2 903643 15-7

FISHER P.F. and PEARSON M.D. 89
CASTS : a computer system to assist soil thin section description.
CASTS : un système informatisé pour aider à la description d'une lame mince de sol.

THEME 2 : GENESE ET FONCTIONNEMENT DE SOLS EN REGIONS INTERTROPICALES.
GENESIS AND BEHAVIOUR OF SOILS IN INTERTROPICAL REGIONS

DELVIGNE J., SOUBIES F. et SARDELA I. 97
Micromorphologie des altérations supergènes de la Lujaurite du massif alcalin de Pocos de Caldas (Minas Gerais, Brésil).
Micromorphology of supergene alterations of the Lujaurite of the massif of Pocos de Caldas (Minas Gerais, Brasil).

LATHAM M. 105
Genèse et déstabilisation des accumulations de fer et de silice en milieu altimontain perhumide, sur roches ultrabasiques en Nouvelle–Calédonie.
Genesis and destabilization of iron and silica accumulations in a perhumid highland environment on ultramafic rocks in New–Caledonia.

FAURE P. 111
Les héritages ferrallitiques dans les sols jaunes du Nord–Togo. Aspects micromorphologiques des éléments figurés.
Ferrallitic inheritances in yellow soils from northern Togo. Micromorphology of ferruginous features.

BEAUDOU A.G., FROMAGET M. et GUICHARD E. 119
Analyse des organisations macro et microstructurales de sols ferrallitiques centrafricains issus de roches basiques.
Analysis of the macro and microstructural fabrics in some ferrallitic centrafrican soils developed on basic rocks.

CHARTRES C.J. and WALKER P.H. 125
The development of a soil with textural contrast on granite in southeastern Australia.
Le développement d'un sol à fort contraste textural sur granite dans le sud–est australien.

DABBAKULA M., KUNAPORN S., MONCHAROEN L. and ESWARAN H. 131
Influence of soil climate on the fabric characteristics of a toposequence in Thailand.
Influence du climat du sol sur les micro-organisations d'une toposéquence en Thaïlande.

MIEDEMA R., JONGMANS A.G. and BRINKMAN R. 137
The micromorphology of a typical catena from Sierra Leone, West Africa.
Micromorphologie d'une séquence typique de sols de Sierra–Léone, Afrique de l'Ouest.

CARDOSO de LIMA P. and ESWARAN H. 145
The microfabric of soils belonging to the Acri–great groups of Oxisols.
Les micro–organisations des sols du grand groupe Acri de la Soil Taxonomy.

CREUTZBERG D. and SOMBROEK W.G. 151
Micromorphological characteristics of Nitosols.
Caractères micromorphologiques des Nitosols .

EMBRECHTS J. and STOOPS G. 157
Microscopic identification and quantitative determination of microstructure and potentially mobile clay in a soil catena in a humid tropical environment.
Identification microscopique et détermination quantitative de la microstructure et de l'argile potentiellement mobile dans une chaine de sols en milieu tropical humide.

THEME 3 : GENESE ET FONCTIONNEMENT DE SOLS EN REGIONS MEDITERRANEENNES ET ARIDES.
GENESIS AND BEHAVIOUR OF SOILS IN MEDITERRANEAN AND ARID REGIONS.

[illegible] ROBERT M. 165

LAIMAR R. et BRESSON L.M. 1
Genèse et fonctionnement des sols fersiallitiques sur micaschistes du massif de Thénia, Algérie.
Genesis and behaviour of fersiallitic soils on micaschists in Algeria.

HALITIM A. et ROBERT M. 1
Interactions du gypse avec les autres constituants du sol. Analyse microscopique de sols gypseux en zone aride (Algérie) et études expérimentales.
Interactions between gypsum and other soil constituents. Microscopic analysis of gypsic soils in arid area from Algeria and experimental studies.

HERRERO J. and PORTA J. 1
Gypsiferous soils in the North–East of Spain.
Sols gypseux du nord–est de l'Espagne.

HACHICA M., STOOPS G. et M'HIRI A. 1
Aspects micromorphologiques de l'évolution des sols de lunettes argileuses en Tunisie.
Micromorphological aspects of the formation and evolution of soils on clay–dunes in Tunisia.

COUDE–GAUSSEN G. 1
Observations au M.E.B. de fibres de palygorskite transportée en grains par le vent.
S.E.M. observations of windblown grains of fibrous palygorskite.

EL–KHATIB B. and STOOPS G. 2
Micromorphological characteristics of some oasis soils from Syria.
Caractères micromorphologiques de sols d'oasis en Syrie.

FEDOROFF N. and COURTY M.A. 2
Morphology and distribution of textural features in arid and semid–arid regions.
Morphologie et distribution de traits texturaux en régions arides et semi–arides.

WEST L.T., WILDING L.P. and CALHOUN F.G. 2
Argillic horizons in sandy soils of the Sahel, West Africa.
Horizons argiliques sur sols sableux du Sahel, Afrique de l'Ouest.

COURTY M.A., DHIR R.P. and RAGHAVAN H. 2
Microfabrics of calcium carbonate accumulations in arid soils of Western India (Rajasthan).
Micro–assemblages d'accumulations carbonatées dans des sols arides du nord–ouest de l'Inde (Rajasthan).

MORRAS H. 2
Identification microanalytique de traits phosphatés et calcitiques de solonetz solodisés (Santa Fé, Argentine).
Microanalytical identification of phosphatic and calcitic features from solodised solonetz (Santa Fe, Argentina).

THEME 4 : GENESE ET FONCTIONNEMENT DE SOLS EN ZONI TEMPEREES.
GENESIS AND BEHAVIOUR OF SOILS IN TEMPERATE REGIONS.

THEOCHAROPOULOS S.P. and DALRYMPLE J.B. 2
Experimental construction of illuviation cutans (channel argillans) with differing morphological and optical properties.
Fabrication expérimentale de revêtements argileux (argilanes de chenaux) aux propriétés optiques et morphologiques variées.

CURMI P. .....
Sur la signification des revêtements complexes argileux et limoneux dans les sols lessivés acides.
On the meaning of claycy and silty compound cutans in "sols lessivés acides".

MURPHY C.P. and KEMP R.A. .....
Micromorphology and the argillic horizon – A reappraisal.
Micromorphologie et l'horizon argilique – Un réexamen.

NUM DA 88 01 07
aa mm jj

INV1 F 23504; __ INV2 B 17455; __ MIC M

NBEX1 2 NBEX2 1

COTE1 F 23504___ COTE2 __ _____

NIVBIB M A S TYPBIB (forme physique du document)

B	Monographie	J	Article period.
C	Norme	R	Rapport officiel
G	Carte/Atlas/Notice		

INDBIB (type de document et élements du contenu)

				BASES EXT	
K	Congrès	Z	Bibliographie	I	IBISCUS
L	Glossaire/Encyc.	R	Synth. bibliogr.	A	AGRIS
Q	Répertoire/Ann.	Y	Cartes	AS	ASFA
N	Tableaux num.	O	Rapport d'activité		
U	Thèse, diplôme	V	Multigr/Non conv.		
E	Résumés				

LAN FRE; ENG; ___; ___; ___ ISBN 2-903643-15-7
LANR ENG; ___; ___; ___; ___ _____

NIV S T V DIFF 1 Pas d'accès possible
VERSION Pa. Pr. 2 Consultation à l'ORSTOM
CONFID 1 4 Diffusion payante auprès de l'ORSTOM
BULL1 1 5 F Diffusion payante sous formes mic. ou photocop.
6FB Prêt possible

AUTEUR

Document générique

AUM Fédoroff, N. (ed.); Bresson, L.M. (ed.); Courty, M.A. (ed)

AMM /1AISS /2Association Internationale de la Science du Sol
/3Sous-Commission de Micromorphologie des Sols /4Thiverval-Grignon/5FRA
AFM /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

Document spécifique

AUA /Faure, Paul

AMA /1 /2
/3 /4 /5 ___
/1 /2
/3 /4 /5 ___
AFA /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___
/1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

TITRE

Document générique

TITORM Micromorphologie des sols = soil micromorphology NOEDI

TIFRAM

TITANM

Document spécifique

TITORA Les héritages ferrallitiques dans les sols jaunes du Nord-Togo : aspects micromorphologiques des éléments figurés

TIFRAA

TITANA

CONGRES

NUMCG 7 NOMCG Réunion Internationale de Micromorphologie des Sols

LOCG Paris PAYSCG FRA DACG 1985 / 07 / __
aaaa mm jj

DIPLOME

DIPL UNIV

DADIPL ____ / __ / __ NODIPL
aaaa mm jj

OPERAT

OPERAT

NOBRA

NOBRA

COLLATION

ILL + BIBLIOGR 13 CARTE __:1/_____; __:1/_____; __:1/_____
TABL __ GRAPH __ PHOTO __ _____ MATDAC _____ DICT __

LED Paris (FRA) ED AFES
(___)

DP ____ / __ / __ VOLO __ / __ PAGE p. 115-118

SERIE

JT (___) PAGE

COLL (___)

VOL __ NUMER __ ISSN _____ DP ____ / __

NOTE

AFRICAINES

CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES

101-102 1986

:É • Georges
: • Germaine
J • Michel
nise PAULME
'UBIANA

n

RE • Marc AUGÉ •
: CAMPBELL • Jean-
ITH • Robin COHEN •
/IDROVITCH • Jean-
zanne LALLEMAND •
ves MARCHAL • Elikia
:nri MONIOT • Annik
ean-Pierre RAISON •
• Jan VANSINA •

tion

MESSIANT

Jean-Pierre CHAUVEAU. Une présentation : temps des milieux et temps des sociétés. 7

l'approche déterministe en questions

Nicoué Lodjou GAYIBOR. Écologie et histoire : les origines de la savane du Bénin. 13

George E. BROOKS. A Provisional Historical Schema for Western Africa Based on Seven Climate Periods (*ca.* 9000 B.C. to the 19th Century). 43

Luc CAMBREZY. Environnement et densités de population : le recours à l'histoire. 63

historicité des milieux

Kenneth SWINDELL. Population and Agriculture in the Sokoto-Rima Basin of Northwest Nigeria : A Study of Political Intervention, Adaptation and Change, 1800-1980. 75

Pablo B. EYZAGUIRRE. The Ecology of Swidden Agriculture and Agrarian History in São Tomé. 113

Douglas H. JOHNSON. The Historical Approach to the Study of Societies and their Environment in the Eastern Upper Nile Plains. 131

NUM DA 88 01 06
aa mm jj

INV1 C 2208 ; __ INV2 __ _____; __ MIC M

NBEX1 1 NBEX2

COTE1 C PL66 COTE2 __ _____

NIVBIB M **A** **S** TYPBIB (forme physique du document)
B Monographie **J** Article période.
C Norme R Rapport officiel
G Carte/Atlas/Notice

INDBIB (type de document et élements du contenu)
K Congrès Z Bibliographie
L Glossaire/Encyc. R Synth. bibliogr.
Q Répertoire/Ann. Y Cartes
N Tableaux num. O Rapport d'activité
U Thèse, diplôme V Multigr/Non conv.
E Résumés

BASES EXT
I IBISCUS
A AGRIS
AS ASFA

LAN ENG; ___; ___; ___; ___ ISBN _____
LANR FRE; ___; ___; ___; ___ _____

NIV **S** T V DIFF 1 Pas d'accès possible
VERSION Pa. Pr. **2** **C** Consultation à l'ORSTOM
CONFID 1 4.- Diffusion payante auprès de l'ORSTOM
BULL1 1 5.- Diffusion payante sous formes mic. ou photocop.
6.- Prêt possible

AUTEUR

Document générique

AUM

AMM /1 /2
/3 /4 /5 ___
AFM /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

Document spécifique

AUA Eyzaguirre, Pablo B.

AMA /1 /2
/3 /4 /5 ___
/1 /2
/3 /4 /5 ___
AFA /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___
/1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

TITRE

Document générique

TITORM NOEDI

TIFRAM

TITANM

Document spécifique

TITORA The ecology of swidden agriculture and agrarian history in Sao Tomé

TIFRAA Ecologie de l'essartage et histoire agricole de Sao Tomé

TITANA

CONGRES

NUMCG NOMCG

LOCG PAYSCG ___ DACG ____ / __ / __
aaaa mm jj

DIPLOME

DIPL UNIV

DADIPL ____ / __ / __ NODIPL
aaaa mm jj

OPERAT

OPERAT

NOBRA

NOBRA

COLLATION

ILL 4 BIBLIOGR + CARTE __:1/_____; __:1/_____; __:1/_____
TABL __ GRAPH __ PHOTO __ _____ MATDAC _____ DICT __

LED (___) ED
(___)

DP ____ / __ / __ VOLO __ / __ PAGE

SERIE

JT Cahiers d'Etudes Africaines (FRA) PAGE p. 113-129

COLL (___)

VOL __ NUMER 101-102 ISSN 0008-0055 DP 1986 / __

NOTE

FLORE

DU

GABON

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

PH. MORAT
PROFESSEUR AU MUSÉUM

OUVRAGE SUBVENTIONNÉ PAR LE C.N.R.S.

30

CAPPARIDACEÆ

PAR

L.E. KERS

BRASSICACEÆ

PAR

B. JONSELL

ISBN 2-85654-181-X

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Laboratoire de Phanérogamie
16, rue Buffon, 75005 Paris

NUM DA 88 01 08
aa mm jj
INV1 B 4817 ; __ INV2 __ _____; __ MIC M

NBEX1 1 NBEX2

COTE1 B F16AB COTE2 __ _____ ____

NIVBIB [M] A S TYPBIB (forme physique du document)
[B] Monographie J Article périod.
C Norme R Rapport officiel
G Carte/Atlas/Notice

INDBIB (type de document et élements du contenu)
K Congrès Z Bibliographie
L Glossaire/Encyc. R Synth. bibliogr.
Q Répertoire/Ann. Y Cartes
N Tableaux num. O Rapport d'activité
U Thèse, diplôme V Multigr/Non conv.
E Résumés

BASES EXT
I IBISCUS
A AGRIS
AS ASFA

LAN FRE; ___; ___; ___; ___ ISBN 2-85654-181-X
LANR ___; ___; ___; ___; ___ _____

NIV [S] T V DIFF 1 Pas d'accès possible
VERSION Pa. Pr. 2 Consultation à l'ORSTOM
CONFID 1 4 Diffusion payante auprès de l'ORSTOM
BULL1 1 5 Diffusion payante sous formes mic. ou photocop.
[6 B] Prêt possible B

AUTEUR

Document générique

AUM

AMM /1 /2
/3 /4 /5 ___
AFM /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

Document spécifique

AUA Kers, L.E.; Jonsell, B.

AMA /1 /2
/3 /4 /5 ___
/1 /2
/3 /4 /5 ___
AFA /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___
/1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

TITRE

Document générique

TITORM NOEDI

TIFRAM

TITANM

Document spécifique

TITORA #Capparidaceae Brassilaceae# in: Morat, Ph. (ed.).-Flore du Gabon

TIFRAA

TITANA

CONGRES

NUMCG NOMCG

LOCG PAYSCG ___ DACG ____ / __ / __
aaaa mm jj

DIPLOME

DIPL UNIV

DADIPL ____ / __ / __ NODIPL
aaaa mm jj

OPERAT

OPERAT

NOBRA

NOBRA

COLLATION

ILL + BIBLIOGR __ CARTE __:1/_____; __:1/_____; __:1/_____
TABL __ GRAPH __ PHOTO __ _____ MATDAC _____ DICT __

LED Paris (FRA) ED MNHN.Laboratoire de Phanérogamie
(___)
DP ____ / __ / __ VOLO 30 / + PAGE 83 p.

SERIE

JT (___) PAGE

COLL (___)

VOL __ NUMER __ ISSN _____ DP ____ / __

NOTE

Jean-Paul GEIGER

MALADIES RACINAIRES DE L'HÉVÉA : BIOCHIMIE ET PHYSIOLOGIE DES RELATIONS HÔTE-PARASITE

BIBLIOTHÈQUE S.D/2 O.R.S.T.O.M.

CB 51

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
Collection **ÉTUDES et THÈSES**
PARIS 1987

NUM DA 88 01 08
aa mm jj

INV1 F 23689; __ INV2 __ _____; __ MIC M

NBEX1 2 NBEX2

COTE1 F A23689 COTE2 __ _____

NIVBIB [M] A [S] TYPBIB (forme physique du document)
[B] Monographie J Article périod.
C Norme R Rapport officiel
G Carte/Atlas/Notice

INDBIB (type de document et élements du contenu)
K Congrès Z Bibliographie
L Glossaire/Encyc. R Synth. bibliogr.
Q Répertoire/Ann. Y Cartes
N Tableaux num. O Rapport d'activité
[T] Thèse, diplôme V Multigr/Non conv.
E Résumés

BASES EXT
I IBISCUS
[A] AGRIS
AS ASFA

LAN FRE; ___; ___; ___; ___ ISBN 2-7099-0845-X
LANR FRE; ENG; ___; ___; ___

NIV [S] T V DIFF 1 Pas d'accès possible
VERSION Pa. Pr. 2 Consultation à l'ORSTOM
CONFID 1 [4] Diffusion payante auprès de l'ORSTOM
BULL1 [1] 5 Diffusion payante sous formes mic. ou photocop.
[6 F] Prêt possible F

AUTEUR

Document générique

AUM Geiger, Jean-Paul

AMM /1 /2
/3Laboratoire de Phytopathologie /4Adiopodoumé /5 CIV
AFM /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3UR 506 /4Paris /5 FRA

Document spécifique

AUA

AMA /1 /2
/3 /4 /5 ___
/1 /2
/3 /4 /5 ___
AFA /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___
/1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

TITRE

Document générique

TITORM Maladies racinaires de l'hévéa : biochimie et physiologie des relations hôte-parasite — NOEDI

TIFRAM

TITANM Rubber-tree root infections : biochemistry and physiology of host-parasite relationships

Document spécifique

TITORA

TIFRAA

TITANA

CONGRES

NUMCG NOMCG

LOCG PAYSCG ___ DACG ____ / __ / __
aaaa mm jj

DIPLOME

DIPL Th.:Sci. UNIV Strasbourg 1:UER Sci. de la Vie et de la Terre

DADIPL 1985 / __ / __
aaaa mm jj

NODIPL

OPERAT

OPERAT Côte d'Ivoire.Pourridés de l'Hévéa

NOBRA

NOBRA

COLLATION

ILL __ BIBLIOGR __ CARTE __:1/_____; __:1/_____; __:1/_____
TABL __ GRAPH __ PHOTO __ _____ MATDAC _____ DICT __

LED Paris (FRA) ED ORSTOM
(___)

DP 1987 / __ / __ VOLO __ / __ PAGE 170 p.

SERIE

JT (___) PAGE

COLL Etudes et Thèses (FRA)

VOL __ NUMER __ ISSN 0767-2888_____ DP ____ / __

NOTE

POUR LA

SCIENCE

DÉCEMBRE 1987
NUMÉRO SPÉCIAL N° 122/32 F

édition française de
SCIENTIFIC AMERICAN

NUMÉRO SPÉCIAL
L'INFORMATIQUE DU FUTUR

GANT CABLÉ ET SON IMAGE SUR ÉCRAN

NUM DA 88 01 08
aa mm jj

INV1 __ _____; __ INV2 __ _____; __ MIC M

NBEX1 NBEX2

COTE1 B PB 1430 COTE2 __ _____

NIVBIB M **A** **S** TYPBIB (forme physique du document)
B Monographie **J** Article périod.
C Norme R Rapport officiel
G Carte/Atlas/Notice

INDBIB (type de document et élements du contenu)
K Congrès Z Bibliographie
L Glossaire/Encyc. R Synth. bibliogr.
Q Répertoire/Ann. Y Cartes
N Tableaux num. O Rapport d'activité
U Thèse, diplôme V Multigr/Non conv.
E Résumés

BASES EXT
I IBISCUS
A AGRIS
AS ASFA

LAN ___; ___; ___; ___; ___ ISBN _____
LANR ___; ___; ___; ___; ___ _____

NIV **S** T **V** DIFF 1 Pas d'accès possible
VERSION Pa. Pr. 2 Consultation à l'ORSTOM
CONFID 1 4 Diffusion payante auprès de l'ORSTOM
BULL1 1 5 Diffusion payante sous formes mic. ou photocop.
6 **B** Prêt possible B

AUTEUR

Document générique

AUM

AMM /1 /2
/3 /4 /5 ___
AFM /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

Document spécifique

AUA Peled, Abraham

AMA /1 /2
/3 /4 /5 ___
/1 /2
/3 /4 /5 ___
AFA /1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___
/1ORSTOM/2Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/3 /4 /5 ___

TITRE

Document générique

TITORM L'informatique du futur NOEDI

TIFRAM

TITANM

Document spécifique

TITORA La prochaine révolution informatique

TIFRAA

TITANA

CONGRES

NUMCG NOMCG

LOCG PAYSCG ___ DACG ____ / __ / __
aaaa mm jj

DIPLOME

DIPL UNIV

DADIPL ____ / __ / __ NODIPL
aaaa mm jj

OPERAT

OPERAT

NOBRA

NOBRA

COLLATION

ILL __ BIBLIOGR __ CARTE __:1/_____; __:1/_____; __:1/_____
TABL __ GRAPH __ PHOTO __ _____ MATDAC _____ DICT __

LED (___) ED
(___)
DP ____ / __ / __ VOLO __ / __ PAGE

SERIE

JT Pour la Science (FRA) PAGE 173 p.

COLL (___)

No spécial

VOL __ NUMER 122 ISSN 0153-4092 DP 1987 / 12

NOTE

Bordereau de Saisie Acquisitions IRD Montpellier

TYPE DE DOCUMENT/DIVERS

NUM	MPL *	LOCALISATION
NUMERO D'INVENTAIRE	MO	MODE D'ACQUISITION
COTE EXEMPLAIRE	M	STATUT : CREATION /REVISION DATE :

URL/TYPE DE DOCUMENT/DIVERS

NIVEAU BIBLIOGRAPHIQUE	1	Monogr	2	Chap.- Partie	3	Art. périod. (ou n° thém. global)	4	Monogr. + coll.	5	Chap.- partie + coll.	6	N° thématique (dépouillement)
TYPE BIBLIOGRAPHIQUE	B	Monographie	C	Norme	G	Carte/Atlas/Notice	J	Article périodique	R	Rapport		
INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE	E	Résumés	K	Congrès	L	Glossaire/ Encyclopédie	N	Répertoire/Ann.	O	Rapport d'activité		
	Q	Répertoire/Ann.	R	Synthèse bibliogr.	U	Thèse, diplôme	V	Multigr/Non conv.				

LANGUE DU DOCUMENT

LANGUE DU RESUME

DEGRE D'INTERET DU DOCUMENT ☐ S ☐ V ☐ T

ISBN

AUTEUR/TITRE

AUTEURS SPECIFIQUES

AUTEURS GENERIQUES

COLLECTIVITES-AUTEURS SPECIFIQUES

COLLECTIVITES-AUTEURS GENERIQUES

TITRE SPECIFIQUE

TITRE GENERIQUE

NUMERO D'EDITION SPECIFIQUE

NOBRA

CONGRES/DIPLOME/RAPPORT

NOM DU CONGRES			
NUMERO DE CONGRES		DATE DU CONGRES	
VILLE DU CONGRES		PAYS DU CONGRES	
NOM DU DIPLOME		DATE DE SOUTENANCE	
UNIVERSITE DE SOUTENANCE		NUMERO OFFICIEL DE DIPLOME	

COLLATION/EDITION

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		ILLUSTRATIONS	
CARTES		TABLEAUX	
GRAPHIQUES		DICTIONNAIRE, GLOSSAIRE	
PHOTOGRAPHIES		MAT. D'ACC.	
NOMBRE DE PAGES		LIEU D'EDITION	
NOM D'EDITEUR		DATE DE PUBLICATION	

SERIE

N° VOL. MONOGR.		ISSN	
N° DE VOL. PERIOD.		N° COLL. OU PERIOD.	
TITRE COLLECTION			( )
TITRE PERIODIQUE			( )
NOTE			

DESCRIPTEURS

CHAPITRE DU PLAN DE CLASSEMENT
DESCRIPTEUR MATIERE CONTROLE
DESCRIPTEUR MATIERE CANDIDAT
DESCRIPTEUR GEOGRAPHIQUE CONTROLE
DESCRIPTEUR GEOGRAPHIQUE CANDIDAT
DESCRIPTEUR ETHNIES CONTROLE
DESCRIPTEUR ETHNIES CANDIDAT
DESCRIPTEUR LANGUE CONTROLE
DESCRIPTEUR LANGUE CANDIDAT
DESCRIPTEUR ORGANISMES CONTROLE
DESCRIPTEUR ORGANISMES CANDIDAT
DESCRIPTEUR PERSONNALITES
DESCRIPTEUR VEGETAUX CONTROLE
DESCRIPTEUR VEGETAUX CANDIDAT
DESCRIPTEUR ANIMAUX CONTROLE
DESCRIPTEUR ANIMAUX CANDIDAT
DESCRIPTEUR MICROORGANISMES CONTROLE
DESCRIPTEUR MICROORGANISMES CANDIDAT
DESCRIPTEUR SOL
DESCRIPTEUR MINERAUX CONTROLE
DESCRIPTEUR MINERAUX CANDIDAT

RESUME (JOINT)

Annexe 11

PLAN DE CLASSEMENT

GENERALITES

Généralités (010):
- Activités de l'ORSTOM/Divers (ADMORS)
- Bibliographies générales (BIBGEN)
- Encyclopédies/Atlas généraux (ENCATL)
- Administration et législation (ADMLEG)

SCIENCES FONDAMENTALES ET TECHNIQUES

Sciences fondamentales/Techniques d'analyse et de recherche (020):
- Mathématiques (MATH)
  - Mathématiques appliquées (MATH01)
- Physique/Chimie (PHYCHI)
- Biochimie (BIOCHI)
- Biologie (BIOL)
- Statistique (STAT)
  - Théories et méthodes statistiques(STAT01)
  - Analyse de données (STAT02)
  - Probabilités (STAT03)
  - Séries temporelles (STAT04)
  - Biométrie (STAT05)
    - (comprend la taxonomie numérique, la génétique quantitative et les banques de données factuelles)

Sciences du milieu (021):
- Climatologie (CLIMAT)
  - Analyse/Evolution des climats (CLIMAT01)
- Géographie générale (GEOGEN)
- Environnement/Ecologie générale (ENVECO)
- Météorologie (METEO)

SCIENCES DE L'INGENIEUR ET DE LA COMMUNICATION

Sciences de l'ingénieur/Généralités (120)

Informatique (122)
- Informatique/Généralités, informatique théorique (INFGEN)
- Logiciel (LOGIC)
- Intelligence artificielle (INTAR)
- Traitement et analyse d'image (TRAI)

Applications diverses (APPLIC)
Matériel informatique (MATER)

Documentation (124)
Documentation : généralités (DOCGEN)
Organismes d'information (ORGINF)
Traitement de l'information (y compris sources et recherche documentaire) (TRAINF)
Techniques de communication et médias (COMMUN)
Informatique documentaire (INFDOC)

Télédétection (126)
Télédétection : généralités (TELGEN)
Technique/Acquisition (TELTEC)
Bases physiques (TELTEC01)
Capteurs/Vecteurs (TELTEC02)
Prétraitement (TELTEC03)
Traitement/Analyse numérique (TELTRN)
Amélioration d'image (TELTRN01)
Traitement statistique des données (TELTRN02)
Analyse d'image (TELTRN03)
Classification (TELTRN04)
Modélisation (TELTRN05)
Traitement photographique/Photointerprétation (TELTRP)
Produits/Représentations cartographiques (TELPRO)
Disciplines/Applications thématiques (TELAPP)
Géologie (TELAPP01)
Géographie (physique, humaine, paysage, géomorphologie) (TELAPP02)
Pédologie (TELAPP03)
Hydrologie (TELAPP04)
Océanographie (TELAPP05)
Météorologie/Climatologie (TELAPP06)
Archéologie (TELAPP07)
Végétation/Forêt (TELAPP08)
Agriculture (TELAPP09)
Occupation du sol (TELAPP10)
Aménagement/Urbanisme (TELAPP11)

Cartographie/Méthodes graphiques (128)
Cartographie (CARTO)
Cartographie automatique (CARTAU)
Infographie (INFOGR)
Divers (CARDIV)

OCEANOGRAPHIE/HYDROBIOLOGIE

Limnologie/Océanographie: Généralités (030)
- Généralités (OCEGEN)
- Campagnes océanographiques (OCECAM)

Limnologie physique/Océanographie physique (032)
- Milieu physico-chimique (MILPHY)
- Dynamique des eaux (DYNEAU)
- Climatologie/Météorologie (CLIMET)
- Technologie/Méthodologie (TECHNO)

Limnologie biologique/Océanographie biologique (034)
- Biologie animale: vertébrés/systématique (BIOVER)
  - Poissons (BIOVER01)
  - Reptiles (BIOVER02)
  - Autres vertébrés (BIOVER03)
- Biologie animale: invertébrés/systématique (BIOINV)
  - Vers marins et aquatiques (BIOINV01)
  - Echinodermes (BIOINV02)
  - Mollusques (BIOINV03)
  - Arthropodes (BIOINV04)
  - Autres invertébrés (BIOINV05)
- Biologie végétale/systématique (BIOVEG)
  - Phytobenthos (BIOVEG01)
  - Phytoplancton (BIOVEG02)
- Micro organismes (MIORG)

Substances naturelles (035)
- Substances animales aquatiques (SUBSAN)
  - Identification/Récolte/Traitement (SUBSAN01)
  - Activités biologiques (SUBSAN02)
- Substances végétales aquatiques (SUBVEG)
  - Identification/Récolte/Traitement (SUBVEG01)
  - Activités biologiques (SUBVEG02)

↑

Ecologie/Ecosystêmes aquatiques (036)
- Milieu marin (MILMAR)
  - Dynamique populations/modélisation (MILMAR01)
  - Synécologie (MILMAR02)
  - Autoécologie (MILMAR03)
- Milieux saumatres (MILSAU)
  - Dynamique populations/modélisation (MILSAU01)
  - Synécologie (MILSAU02)
  - Autoécologie (MILSAU03)
- Eaux continentales (EAUCON)
  - Dynamique populations/modélisation (EAUCON01)
  - Synécologie (EAUCON02)
  - Autoécologie (EAUCON03)

Pollution (038)
- Pollution océanique (POLOCE)
- Pollution littorale (POLLIT)
- Pollution continentale (POLCON)

Ressources halieutiques (040)
- Pêches (PECHE)
  - Techniques/Engins (PECHE01)
  - Pêches par espèces (PECHE02)
  - Stock (PECHE03)
- Socio-économie des pêches (SOCPEC)
  - Pêches artisanales (SOCPEC01)
  - Pêches industrielles (SOCPEC02)
- Aquaculture (AQUAC)
- Informatique/Mathématiques/Statistiques (INFSTA)
  - Appliquées à la pêche (INFSTA01)
  - Appliquées à l'aquaculture (INFSTA02)

SANTE

Santé: généralités (050)
- Médecine (MEDECI)
- Epidémiologie générale (EPID)
- Etudes régionales (ETUREG)
- Prospections à objectifs multiples (PROMUL)
- Divers (DIVSAN)

Entomologie médicale/Parasitologie/Virologie (052)
- Anophèles et paludisme (ANOPAL)
  - Systématique/Morphologie (ANOPAL01)
  - Répartition et bioécologie des anophèles (ANOPAL02)
  - Epidémiologie du paludisme (ANOPAL03)
  - Lutte (ANOPAL04)
- Culicidés, arbovirus et maladies apparentées (CULARB)
  - Systématique (CULARB01)
  - Répartition et bioécologie des culicidés (CULARB02)
  - Epidémiologie des arbovirus (CULARB03)
  - Maladies transmissibles (CULARB04)
- Simulies et onchocercose (SIMONC)
  - Systématique et description d'espèces (SIMONC01)
  - Répartition et bioécologie des simulies (SIMONC02)
  - Epidémiologie de l'onchocercose (SIMONC03)
  - Lutte (SIMONC04)
- Glossines, réduviides et trypanosomiases (GLOTRY)
  - Répartition et bioécologie des glossines et des réduviides (GLOTRY01)
  - Epidémiologie des trypanosomiases (GLOTRY02)
  - Lutte (GLOTRY03)
- Phlébotomes et leishmanioses (PHLEIS)
  - Répartition et bioécologie des phlébotomes (PHLEIS01)
  - Epidémiologie des leishmanioses (PHLEIS02)
  - Lutte (PHLEIS03)

Autres insectes (AUTINS)
Tabanidés (AUTINS01)
Mouches synantropiques (AUTINS02)
Autres diptères (AUTINS03)
Puces (AUTINS04)
Schistosomiases (syn. bilharzioses) (SCHIST)
Ecologie des schistosomiases et de leurs hôtes (SCHIST01)
Epidémiologie (SCHIST02)
Lutte (SCHIST03)
Tiques et autres acariens/Divers (TIAC)
Tiques (TIAC01)
Trombiculidés (TIAC02)
Lélaptides (TIAC03)
Sarcoptiformes (TIAC04)
Divers (TIAC05)
Autres maladies transmissibles (MALTRA)
Maladies virales (sauf arbovirus) (MALTRA01)
Rickettsioses (MALTRA02)
Maladies sexuellement transmissibles (MALTRA03)
Fièvres hémorragiques et non hémorragiques (MALTRA04)
Divers (MALTRA05)
Méthodes de lutte/Insecticides/Résistance aux insecticides (LUTIN)
Lutte non chimique/Pièges (LUTIN01)
Lutte chimique (LUTIN02)
Résistance aux insecticides (LUTIN03)

Nutrition/Alimentation (054)
Aliments (ALIM)
Généralités (ALIM01)
Composition chimique, valeur nutritionnelle et toxicité (ALIM02)
Technologies (ALIM03)
Aspects physiologiques et médicaux (PHYMED)
Physiologie, métabolisme et immunologie (PHYMED01)
Pathologies nutritionnelles (malnutrition protéino-énergétique, autres pathologies) (PHYMED02)
Epidémiologie de la nutrition (EPINUT)
Enquêtes de consommation alimentaire (EPINUT01)
Enquêtes nutritionnelles et surveillance nutritionnelle (EPINUT02)

Santé. Aspects socioculturels, économiques et politiques (056)
Sociologie et anthropologie de la santé (SOCSAN)
Education sanitaire (EDUSAN)
Politiques de la santé (POLSAN)

SCIENCES DE LA TERRE

Sciences de la terre : généralités (060)

Hydrologie (062)
- Hydrologie : généralités (HYDGEN)
- Mécanisme du cycle de l'eau (MECEAU)
  - Répartition spatio-temporelle des précipitations (MECEAU01)
  - Dynamique de l'eau à l'interface sol-plante-atmosphère (MECEAU02)
  - Expérimentation sous pluies simulées (MECEAU03)
  - Transports solides et qualité physico-chimique des eaux (MECEAU04)
  - Modification du bilan hydrique sous l'influence de l'homme (MECEAU05)
  - Modélisation (MECEAU06)
- Régimes hydroclimatiques (REGHYD)
  - Acquisition et gestion des données (REGHYDØ1)
  - Régimes climatiques (REGHYDØ2)
  - Régimes hydrologiques (REGHYDØ3)
- Evaluation et gestion des ressources en eau (EVAEAU)
  - Caractéristiques hydrologiques des aménagements (EVAEAU01)
  - Fonctionnements des systèmes d'eau et modélisation (EVAEAU02)
  - Gestion, prévision en temps réel et modélisation (EVAEAU03)
- Métrologie (METROL)
  - Capteurs (METROL01)
  - Télétransmission (METROL02)

Géologie et formations superficielles (064)
- Géologie et formations superficielles : généralités (GEOGEN)
- Pétrologie et minéralogie (PETRO)
- Géochimie (GEOCHI)
  - Altération (GEOCHI01)
- Tectonique (TECTO)
- Géologie régionale (GEOREG)
- Stratigraphie et paléontologie (STRATI)
- Sédimentologie (SEDIM)
- Géologie du quaternaire (GEOQUA)
- Géomorphologie (GEOMOR)
- Géologie appliquée (GEOAPP)

Géophysique interne (066)
- Géophysique : généralités (GPHGEN)
- Géophysique marine (GPHMAR)
- Magnétisme et gravimétrie (MAGNET)
- Sismologie (SISMO)

Pédologie (068)

Pédologie : généralités (PEDGEN)
Classification des sols et pédogénèse (CLASOL)
Constituants et propriétés des sols (PROSOL)
Caractérisation morphologique des sols (MORSOL)
Analyse spatiale de la couverture pédologique (SPASOL)
Techniques d'analyse et approches méthodologiques (ANASOL)
Erosion et conservation des sols (EROSOL)
Pédologie appliquée (PEDAPP)

Biologie des sols et Agronomie
voir: Sciences du monde animal et végétal

SCIENCES DU MONDE VEGETAL ET ANIMAL

Monde végétal et animal (070)

Animaux: généralités (ANIGEN)
Végétaux: généralités (VEGEN)

Bioclimatologie (072)

Bioclimatologie générale (BCLIGE)
Etude des composants du bilan radiatif (BCLIGE01)
Etude du bilan d'énergie des surfaces naturelles ou cultivées/Application à la mesure des flux de chaleur et de vapeur d'eau (BCLIGE02)
Etude du bilan carboné des couverts végétaux/Production de matière sèche/Croissance et développement (BCLIGE03)
Etude du micro et phytoclimat/Modélisation (BCLIGE04)
Agroclimatologie (AGRCLI)
Analyse des séries climatiques historiques (AGRCLI01)
Zonages agro-pédo-climatiques: risques et potentialités pour la production agricole (AGRCLI02)
Calendriers culturaux indicatifs (AGRCLI03)
Agrométéorologie (AGRMET)
Etude du besoin en eau des plantes (évapotranspirations de référence, coefficients culturaux) (AGRMET01)
Etude du bilan hydrique et ses applications au suivi hydrique des cultures: dry-farming et pilotage de l'irrigation (AGRMET02)
Modèles de croissance des végétaux/Prévision des rendements (AGRMET03)
Modification artificielle du microclimat (Serres, brise-vent, ombrage, cultures associées ou dérobées...) (AGRMET04)
Modèles épidémiologiques (AGRMET05)

↑

Biologie du sol (074)
- Faune (FAUSOL)
  - Microfaune (FAUSOL01)
  - Mésofaune (FAUSOL02)
  - Macrofaune (FAUSOL03)
- Microflore (MICFLO)
  - Bactéries (MICFL001)
  - Algues (MICFL002)
  - Champignons (MICFL003)
- Biochimie des relations sol-microorganismes vivants (SOLMIC)

Sciences du monde végétal (076)
- Botanique (BOTA)
  - Taxonomie (BOTA01)
  - Evolution (BOTA02)
  - Floristique/Phytogéographie (BOTA03)
  - Anatomie/Morphologie (BOTA04)
  - Ecologie végétale (BOTA05)
  - Biologie de la dispersion et de la reproduction (BOTA06)
  - Ethnobotanique (BOTA07)
  - Paléobotanique (BOTA08)
  - Palynologie (BOTA09)
  - Caryologie (BOTA10)
  - Chimiotaxonomie (BOTA11)
- Plantes médicinales (PLAMED)
  - Identification/Géographie des plantes médicinales (PLAMED01)
  - Chimie et biochimie des plantes médicinales (PLAMED02)
  - Substances naturelles/Utilisation pharmacologique (PLAMED03)
- Mécanismes physiologiques et biochimiques des plantes (PHYBIO)
  - Influence du milieu (PHYBI001)
  - Relations plante-eau (PHYBI002)
  - Composition chimique des plantes (PHYBI003)
  - Nutrition/Méthode de diagnostic (PHYBI004)
  - Croissance et développement (PHYBI005)
  - Mécanismes de reproduction (PHYBI006)
- Amélioration des plantes/Ressources génétiques (AMEPLA)
  - Prospection (AMEPLA01)
  - Collection/Conservation (AMEPLA02)
  - Relations espèce-évolution (AMEPLA03)
  - Amélioration génétique (AMEPLA04)
  - Sélection (AMEPLA05)
  - Ressources végétales spontanées (AMEPLA06)
  - Culture in vitro (AMEPLA07)
  - Techniques de multiplication en environnement naturel (AMEPLA08)

Agronomie générale (AGRO)
- Elaboration du rendement (AGRO01)
- Système de culture (AGRO02)
- Travail du sol (AGRO04)
- Fertilisation (AGRO05)
- Adventices (AGRO06)
- Semis (AGRO07)
- Récolte (AGRO08)
- Irrigation/Drainage (AGRO09)
- Interaction plante-sol (AGRO10)
- Technologies après-récolte (AGRO11)

Maladies des plantes (MALPLA)
- Inventaires régionaux des parasites (MALPLA01)
- Taxonomie/Morphologie (MALPLA02)
- Symptomatologie/Diagnostic des agents pathogènes (MALPLA03)
- Ecologie du parasitisme (sol/climat...) (MALPLA04)
- Etudes épidémiologiques/Modélisation (MALPLA05)
- Relations plante hôte-parasite/Lutte génétique (inclus le rendement) (MALPLA06)
- Mécanismes biochimiques de la résistance (MALPLA07)
- Recherche et évaluation des gènes de résistance (MALPLA08)
- Transfert des gènes de résistance (MALPLA09)
- Influence des systèmes agraires sur l'évolution du parasitisme (inclus le rendement) (MALPLA10)
- Utilisation des fongicides (inclus le rendement) (MALPLA11)

Ravageurs des plantes (RAVPLA)
- Inventaires régionaux des animaux nuisibles (RAVPLA01)
- Taxonomie/Morphologie (RAVPLA02)
- Symptomatologie/Dégats (RAVPLA03)
- Biologie/Physiologie (RAVPLA04)
- Relations plante hôte-ravageur/Ecologie (RAVPLA05)
- Dynamique des populations/Modélisation (RAVPLA06)
- Lutte chimique/Pesticides (RAVPLA07)
- Lutte biologique/Lutte intégrée (RAVPLA08)

Malherbologie (MALHER)
- Inventaires régionaux des adventices/Taxonomie/Etudes systématiques (MALHER01)
- Ecologie (MALHER02)
- Méthodes de lutte (MALHER03)
- Recherches biologiques sur la relation Plante-adventice (MALHER04)
- Influence des systèmes agraires (MALHER05)

Maladies diverses/Maladies physiologiques (MALDIV)

Sciences du monde animal (080)
- Zoologie générale (ZOOGEN)
  - Inventaires faunistiques régionaux (ZOOGEN01)
  - Taxonomie/Morphologie (ZOOGEN02)
  - Ecologie/Ethologie (ZOOGEN03)
  - Biologie/Physiologie (ZOOGEN04)
- Production animale (PROANI)
  - Amélioration des animaux (PROANI01)
  - Physiologie animale (PROANI02)
  - Ecologie animale (PROANI03)
  - Nutrition animale (PROANI04)
  - Maladies des animaux (PROANI05)
  - Systèmes d'élevage (PROANI06)

Etudes/Transformation/Conservation du milieu naturel (082)
- Végétation (VEGET)
  - Paysages végétaux (VEGET01)
  - Formations végétales (VEGET02)
  - Flore (VEGET03)
  - Déserts (VEGET04)
- Espace pastoral (ESPAS)
- Faune (FAUNE)
  - Invertébrés (FAUNE01)
  - Vertébrés (FAUNE02)
- Ecosystêmes (ECOSYS)
- Réserves (RESER)
  - Réserves biologiques (RESERV01)
  - Parcs classés (RESERV02)

Biotechnologies (084)
- Symbioses (SYMBIO)
  - Nodosités (SYMBIO01)
  - Fixation biologique de l'azote (SYMBIO02)
  - Mycorhizes (SYMBIO03)
- Fermentations (FERMEN)
  - Aérobies (FERMEN01)
  - Anaérobies (FERME)
- Culture végétale in vitro (VITRO)
- Génie génétique (GENTG)
- Energies renouvelables (ENEREN)
  - Biomasse/Productivité (ENEREN01)
  - Déchets agro-industriels (ENEREN02)
  - Déchets animaux (ENEREN03)
  - Résidus de récoltes (ENEREN04)

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Economie générale/Macroéconomie (094)
- Sciences économiques (SCECO)
- Economie nationale (ECONAT)
- Revenu, salaire, pouvoir d'achat (CONSO)
- Relations économiques internationales (COMIN)
- Finances internationales (ACFIN)

Développement économique/Aménagement du territoire (095)
- Développement, politique de développement, projets de développement (DEVEL)
- Planification, aménagement du territoire (PLANI)
- Foncier (FONCI)

Economie : secteurs d'activité (096)
- Secteur minier et énergie (ENERG)
- Industrie (INDUS)
- Commerce, tourisme, services (COMME)
- Transports (TRANS)
- Entreprise (ENTRE)
- Secteur informel, artisanat (ECOPAR)

Economie et sociologie rurale (098)
- Agriculture, système de production, machinisme agricole (AGRIC)
- Filières de produits agricoles (PRODA)
- Socio-économie de l'élevage (ELEVA)
- Milieu rural, sociologie rurale, systèmes agraires, foncier rural (RURAL1)
- Politique agricole, développement rural (RURAL2)
- Système alimentaire (SYSAL)
- Impact socio-économique des aménagements hydro-agricoles (HYSOC)

Travail (100)
- Travail, politique de l'emploi (TRAVA)
- Sociologie du travail, relations dans le travail (RETRA)

Urbanisation et sociétés urbaines (102)
- Urbanisation, sociétés urbaines (URBHA1)
- Aménagement urbain, politique urbaine (URBHA2)
- Foncier urbain (URBHA3)
- Habitat, logement (URBHA4)

Société/Développement social (106)
- Théories en sociologie ou en anthropologie/ Etudes générales en sciences sociales (TEOCHA)
- Anthropologie (ANTHRO1)
- Anthropologie : croyances et magie (ANTHRO2)
- Structures sociales, mouvements sociaux (GESOC1)

Comportements et pratiques sociales (GESOC2)
Politique sociale, problèmes sociaux (PROSO)
Education (EDUC)

Démographie (108)

Démographie, population (DEMOG1)
Famille, planification de la famille (DEMOG2)
Migrations (MIGRA)

Société/Développement culturel (112)

Archéologie (ARCHEO)
Méthodologie (ARCHEO01)
Etudes régionales (ARCHEO02)
Histoire (HISTO)
Linguistique (LINGU)
Politique culturelle et activités artistiques (CULTU)
Religions universelles (RELIG)
Art, muséologie (ART)
Musicologie (MUSIC)

Politique (114)

Sciences politiques (SCIPO)
Vie politique (VIPOL)
Relations internationales (RELAT)
Défense, armement (DEFAR)
Droit, législation (DROIT1)
Droits de l'homme (DROIT2)

Développement scientifique et technique (116)

Politique scientifique et sociologie de la science (RESCI)
Technologie, transfert de technologie (TECHNO)

SOMMAIRE

Introduction.....2

Mode d'emploi.....3

CHAMPS.....4
DA, COTE, INV, NBEX, MIC.....4
Type de document (NIVBIB, TYPBIB, INDBIB).....7
Champs obligatoires selon le type de document....13
Champs divers (LAN, LANR, ISSN, ISBN, NIV, VERSION, CONFID, BULL1, DIFF).....15
Champs auteurs (AUM, AUA, AMM, AMA, AFM, AFA)....18
Titres (TITORM, TIFRAM, TITANM, TITORA, TIFRAA, TITANA, NOEDI).....22
Congrès (NUMCG, NOMCG, LOCCG, PAYSCG, DACG).....26
Diplôme (DIPL, UNIV, DADIPL, NODIPL).....28
OPERAT et NOBRA.....30
Champs collation (ILL, BIBLIOGR, CARTE, TABL, GRAPH, PHOTO, MATDAC, DICT, LED, ED DP, VOLO, PAGE).....31
"SERIE" (JT, COLL, VOL, NUMER, ISSN, PAGE, DP)...35
NOTE.....38
Descripteurs ORSTOM (CHAP, DES, CDE, GEO, LOC)...39
Listes systématiques.....42
Descripteurs bases extèrieures (DAGRIS, CHAPAGR, DIBIS, CHAPIBI).....44
Résumé (RES).....45

Annexe 1.- Codes pays.....46
Annexe 2.- Codes langues.....49
Annexe 3.- Liste des abréviations autorisées.....50
Annexe 4.- Liste des abréviations autorisées (diplômes)....51
Annexe 5.- Liste des organismes dont le sigle n'est pas à développer.....53
Annexe 6.- Traitement de la microfiche.....54
Annexe 7.- Liste des normes à consulter.....55
Annexe 8.- Définition de l'auteur ORSTOM.....56
Annexe 9.- Traitement des documents ORSTOM: lesquels traiter? Comment?.....57
Annexe 10.- Exemples de bordereaux.....58
Annexe 11.- Plan de classement.....59

Sommaire.....71